MM 15385
83

98 99

LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE

Annual Report

Rapport annuel

Justice

Justice

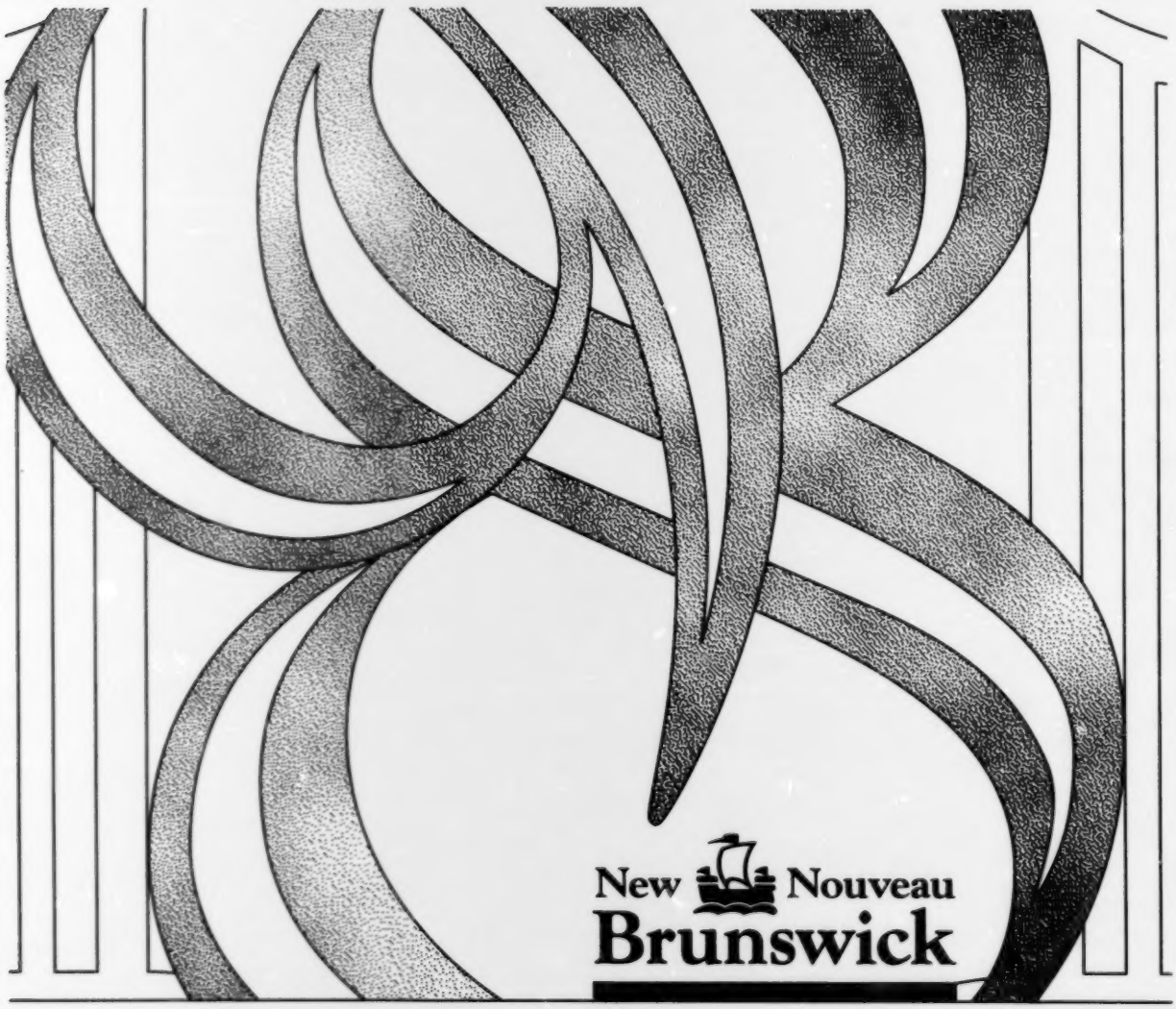

1998-1999 Annual Report

Published by:
Department of Justice
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

October 1999

Cover:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-443-7

ISSN 0839-9867

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1998-1999

Publié par:
Ministère de la Justice
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Octobre 1999

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition:
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-443-7

ISSN 0839-9867

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

98-99

Annual Report
Justice

Rapport annuel
Justice

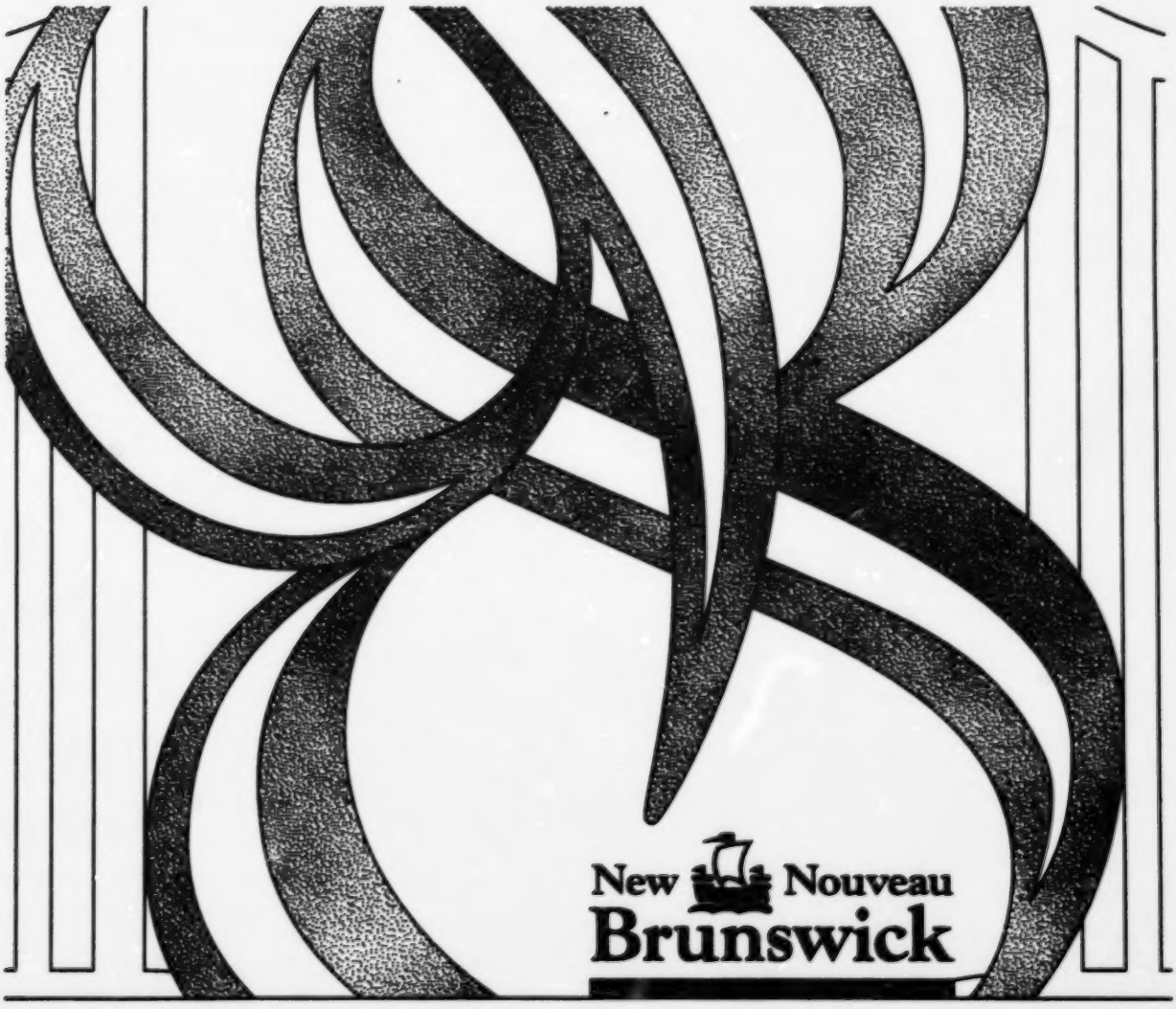

To The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice for the fiscal year 1 April 1998 to 31 March 1999.

Respectfully submitted,

Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice throughout the fiscal year 1998-99.

Respectfully submitted,

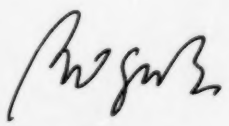

Roger Bilodeau
Deputy Attorney General
and Deputy Minister of Justice

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le procureur général et ministre de la Justice,

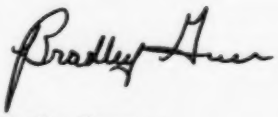

Bradley Green, c.r.

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice au cours de l'exercice 1998-1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

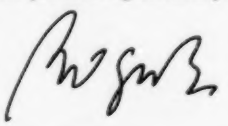

Roger Bilodeau

Table of Contents

Organizational Chart 6
Introduction 7
Mandate of the Department of Justice 8
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 8
Strategic Direction, 1998-2001 9

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Legal Aid 10
Legal Services Branch 11
Legislative Services Branch 14
Public Prosecutions Branch 15

COURT SERVICES DIVISION
Court Administration 18
Courts of New Brunswick 20
The Court of Appeal 20
The Court of Queen's Bench 21
Provincial Court 21

JUSTICE SERVICES DIVISION
Corporate Affairs Branch 28
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 29
Examinations Branch 32
Insurance Branch 33
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 34
Securities Administration Branch 37

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Expropriations Advisory Officer 40
Financial Services Branch 40
Human Resource Services Branch 41
Information Systems Branch 42

RESEARCH AND PLANNING BRANCH 44

APPENDICES
I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 1998-99 46

II. Performance Indicators 49

III. Revenues and Expenditures 51

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1998-1999 56

V. Official Languages Complaint Report 58

Table des matières

Organigramme 6
Introduction 7
Mission du ministère de la Justice 8
Rôle du procureur général et ministre de la Justice 8
Plan directeur 1998-2001 9

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Aide juridique 10
Direction des services juridiques 11
Direction des services législatifs 14
Direction des poursuites publiques 15

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX
Administration des tribunaux judiciaires 18
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 20
Cour d'appel 20
Cour du Banc de la Reine 21
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick 21

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE
Direction des affaires corporatives 28
Direction des caisses populaires, des coopératives et des compagnies de fiducie 29
Direction des examens 32
Direction des assurances 33
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 34
Direction de l'administration des valeurs mobilières 37

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Commissaire consultatif de l'expropriation 40
Direction des services financiers 40
Direction du service des ressources humaines 41
Direction des systèmes informatiques 42

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION 44

ANNEXES
I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 1998-1999 46

II. Mesure de rendement 49

III. Recettes et dépenses 51

IV. Explications des écarts pour l'exercice 1998-1999 56

V. Rapport des plaintes concernant les langues officielles 58

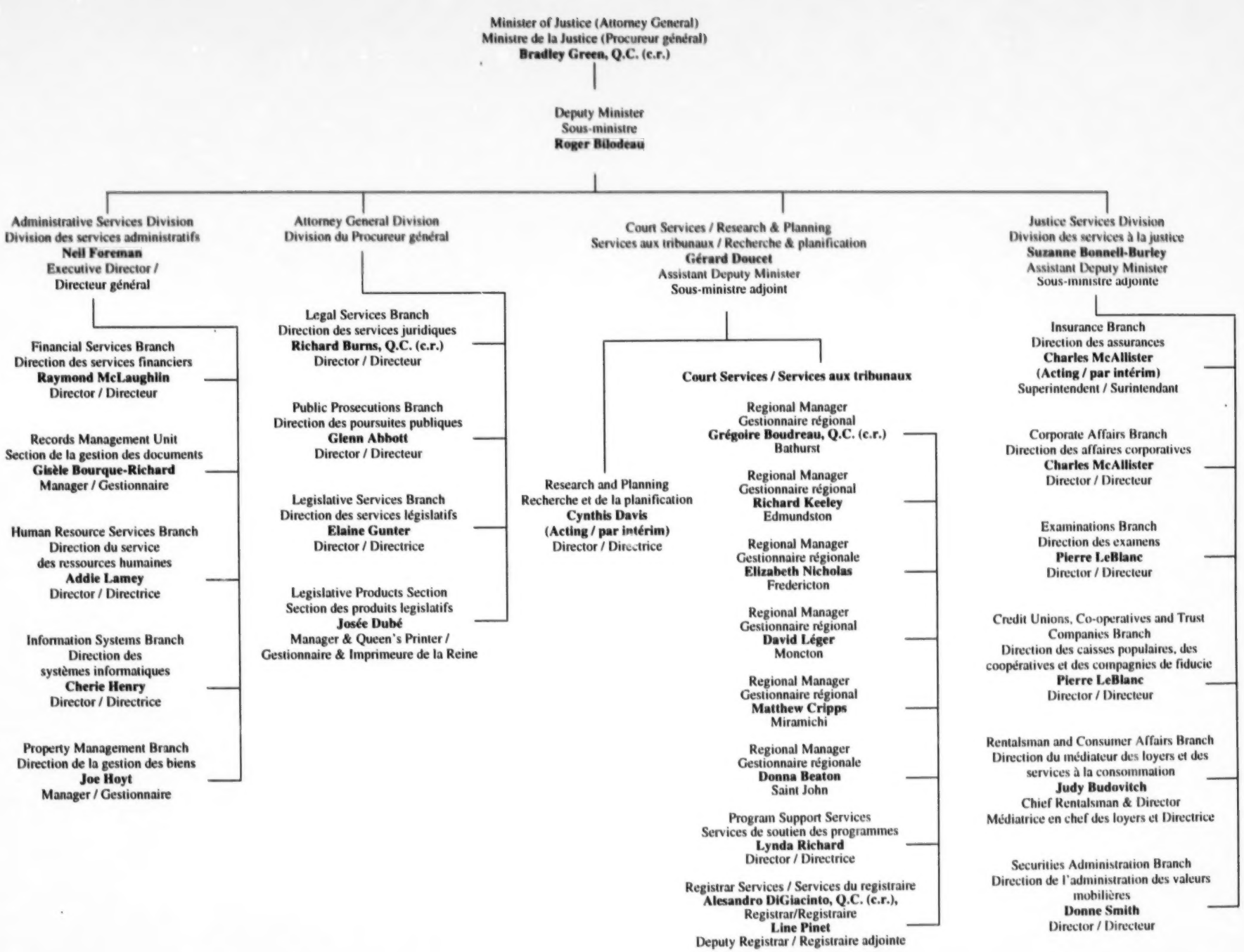
Minister of Justice (Attorney General)
Ministre de la Justice (Procureur général)
Bradley Green, Q.C. (c.r.)
Deputy Minister
Sous-ministre
Roger Bilodeau
Administrative Services Division
Division des services administratifs
Neil Foreman
Executive Director /
Directeur général
Financial Services Branch
Direction des services financiers
Raymond McLaughlin
Director / Directeur
Records Management Unit
Section de la gestion des documents
Gisèle Bourque-Richard
Manager / Gestionnaire
Human Resource Services Branch
Direction du service
des ressources humaines
Addie Lamey
Director / Directrice
Information Systems Branch
Direction des
systèmes informatiques
Cherie Henry
Director / Directrice
Property Management Branch
Direction de la gestion des biens
Joe Hoyt
Manager / Gestionnaire
Attorney General Division
Division du Procureur général
Legal Services Branch
Direction des services juridiques
Richard Burns, Q.C. (c.r.)
Director / Directeur
Public Prosecutions Branch
Direction des poursuites publiques
Glenn Abbott
Director / Directeur
Legislative Services Branch
Direction des services législatifs
Elaine Gunter
Director / Directrice
Legislative Products Section
Section des produits legislatifs
Josée Dubé
Manager & Queen's Printer /
Gestionnaire & Imprimeure de la Reine
Court Services / Research & Planning
Services aux tribunaux / Recherche & planification
Gérard Doucet
Assistant Deputy Minister
Sous-ministre adjoint
Research and Planning
Recherche et de la planification
Cynthis Davis
(Acting / par intérim)
Director / Directrice
Court Services / Services aux tribunaux
Regional Manager
Gestionnaire régional
Grégoire Boudreau, Q.C. (c.r.)
Bathurst
Regional Manager
Gestionnaire régional
Richard Keeley
Edmundston
Regional Manager
Gestionnaire régionale
Elizabeth Nicholas
Fredericton
Regional Manager
Gestionnaire régional
David Léger
Moncton
Regional Manager
Gestionnaire régional
Matthew Cripps
Miramichi
Regional Manager
Gestionnaire régionale
Donna Beaton
Saint John
Program Support Services
Services de soutien des programmes
Lynda Richard
Director / Directrice
Registrar Services / Services du registraire
Alesandro DiGiacinto, Q.C. (c.r.),
Registrar/Registraire
Line Pinet
Deputy Registrar / Registraire adjointe
Justice Services Division
Division des services à la justice
Suzanne Bonnell-Burley
Assistant Deputy Minister
Sous-ministre adjointe
Insurance Branch
Direction des assurances
Charles McAllister
(Acting / par intérim)
Superintendent / Surintendant
Corporate Affairs Branch
Direction des affaires corporatives
Charles McAllister
Director / Directeur
Examinations Branch
Direction des examens
Pierre LeBlanc
Director / Directeur
Credit Unions, Co-operatives and Trust
Companies Branch
Direction des caisses populaires, des
coopératives et des compagnies de fiducie
Pierre LeBlanc
Director / Directeur
Rentalsman and Consumer Affairs Branch
Direction du médiateur des loyers et des
services à la consommation
Judy Budovitch
Chief Rentalsman & Director
Médiatrice en chef des loyers et Directrice
Securities Administration Branch
Direction de l'administration des valeurs
mobilières
Donne Smith
Director / Directeur

Introduction

The Annual Report for the Department of Justice for 1998-99 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives and organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial records are also presented.

Some noteworthy events for the Department of Justice follow:

- Adopted a new Strategic Plan, 1998-2001
- Research and Planning incorporated into the Court Services/Research and Planning Division for administrative purposes.
- New Small Claims Court begins operation on January 1, 1999.
- New Corporate Affairs database came on-line.
- Securities Branch expanded to provide improved investor protection.
- New electronic registration system implemented by Securities Branch.
- Design for new court facilities in Miramichi commenced.
- Instituted a system of comprehensive performance measurement.
- Established a department-wide records management program.
- Implemented a departmental health and safety policy.
- Replacement of the Justice Information System commenced.

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 1998-1999 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels qui ont été mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

Voici certaines des principales activités du Ministère :

- Le nouveau plan directeur pour 1998-2001 a été adopté.
- La recherche et la planification ont été intégrées à la Division des services aux tribunaux, de la recherche et de la planification à des fins administratives.
- La nouvelle Cour des petites créances a commencé à fonctionner le 1er janvier 1999.
- La nouvelle base de données des Affaires corporatives a été installée.
- Le mandat de la Direction de l'administration des valeurs mobilières a été élargi de sorte à mieux protéger les investisseurs.
- Le nouveau système d'enregistrement électronique a été mis en œuvre par la Direction de l'administration des valeurs mobilières.
- La conception des nouvelles installations du palais de justice de Miramichi a été mise en branle.
- Un mécanisme exhaustif de mesure du rendement a été mis en œuvre.
- Un programme ministériel de gestion des dossiers a été mis sur pied.
- La politique ministérielle sur la santé et la sécurité a été mise en œuvre.
- Le remplacement du système d'information sur la justice a été entrepris.

Mandate of the Department of Justice

The mandate of the Department of Justice is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is organized in the following manner: Attorney General, Court Services/ Research & Planning, Justice Services, and Administrative Services. Each division is made up of branches with operational responsibility for special programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a member of the Executive Council as Attorney General, who is also the Minister of Justice for the Province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General of the Province, as the first law officer of the Crown, holds one of the original offices of the Colony. This role has more than 200 years of history. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of relatively recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, and to prosecute all offences under the *Criminal Code of Canada*, and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the Provincial Government are being questioned;

Mission du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice a pour mission de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : la Division du procureur général, la Division des services aux tribunaux, de la recherche et de la planification, la Division des services à la justice et la Division des services administratifs. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général de la province assume une fonction qui remonte au début de la colonie britannique, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel du Canada* et à la législation du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;

- to provide advice to the Government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the Government; and
- to print and publish acts, regulations and The Royal Gazette in accordance with the *Queen's Printer Act*.

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- administer corporate affairs;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the rentalsman's office and consumer affairs; and
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the Province.

Strategic Direction, 1998-2001

The Department of Justice adopted a new Strategic Plan for the 1998-2001 period.

To set targets that were focused on quality and achievable over three years, the Department took a participatory approach to strategic planning. A strategic direction was developed in a number of areas identified during the consultation and planning process to guide the work of the Department. The strategic directions are summarized below.

Access to Justice

The Department will implement programs and mechanisms to give the public cost-effective forums for resolving their disputes and addressing their needs as users and participants in the justice system.

- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et les autres documents que prescrit la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Le ministre de la Justice a le mandat suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- administrer les affaires corporatives;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Plan directeur 1998-2001

Le ministère de la Justice a adopté un nouveau plan stratégique couvrant la période allant de 1998 à 2001.

Afin d'établir des objectifs axés sur la qualité des services et réalisables au cours des trois prochaines années, le Ministère a adopté une approche consultative à la planification stratégique. Un plan directeur a été établi dans un certain nombre de domaines qui ont été déterminés au cours des consultations et du processus de planification stratégique. Ce plan directeur, dont les détails sont décrits ci-dessous, oriente le travail du Ministère.

Accès à la justice

Le Ministère mettra en œuvre des programmes et des mécanismes qui fourniront à la population des moyens économiques de régler les litiges et de répondre aux besoins des utilisateurs et des acteurs du système judiciaire.

Quality of Service

The Department will emphasize appropriate dispute resolution mechanisms and effectiveness and efficiency in the delivery of services.

Communication

The Department will use advancements in technology to integrate consultation and communication into its strategies in ways that foster internal/external communication and enhance information sharing.

Quality of Worklife

The Department will focus on priority demands in the system and strategies will be developed to assist managers and staff in their meeting of the Department's goals.

Technology

The Department will create an environment where technology is used strategically, and will continue its commitment to the effective use of technology to benefit the user.

Attorney General Division

This division includes: Legal Services Branch; Legislative Services Branch; and Public Prosecutions Branch. The Criminal Legal Aid program is reported in this section.

Legal Aid

Legal Aid New Brunswick provides criminal legal aid services for residents of the Province who otherwise could not afford the services of a lawyer. The Minister of Justice has general responsibility for the legal aid program which is administered by the Law Society of New Brunswick.

Application for assistance can be made at any of the eight regional offices of Legal Aid New Brunswick. Eligibility is determined on the basis of legal merit and established financial criteria. Once a legal aid certificate is obtained, the recipient can retain any lawyer in that area who accepts legal aid cases. Duty Counsel is available daily in Provincial Court.

Qualité des services

Le Ministère mettra l'accent sur les méthodes convenables de règlement des différends ainsi que sur l'efficacité et l'efficience dans la prestation de ses services.

Communications

Le Ministère fera appel aux progrès technologiques pour intégrer la consultation et les communications à ses stratégies de sorte à faciliter les échanges internes et externes et à accroître le partage de l'information.

Qualité de vie au travail

Le Ministère mettra l'accent sur les besoins prioritaires du système et il élaborera des stratégies pour aider les gestionnaires et les employés à atteindre les objectifs ministériels.

Technologie

Le Ministère créera un milieu dans lequel la technologie est utilisée à des fins stratégiques, et il maintiendra son engagement envers une utilisation efficace de la technologie au bénéfice des utilisateurs.

Division du procureur général

La Division du procureur général comprend la responsabilité de la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Le Programme d'aide juridique en droit pénal est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Aide juridique

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick fournit des services juridiques en matière criminelle aux résidents de la province qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Le ministre de la Justice a la responsabilité générale du Programme d'aide juridique, qui est administré par le Barreau du Nouveau-Brunswick.

Les demandes d'aide juridique peuvent être faites à n'importe lequel des huit bureaux régionaux de l'aide juridique du Nouveau-Brunswick. L'admissibilité des demandes est évaluée en fonction de leur mérite juridique et de certains critères financiers. Les personnes qui ont obtenu un certificat d'aide juridique peuvent retenir les services de tout avocat qui exerce dans la région et qui participe au programme. Des avocats de service sont disponibles chaque jour à la Cour provinciale.

Legal Aid New Brunswick participates in a nation-wide co-operative agreement. This agreement allows legal services to be provided to non-resident applicants in New Brunswick and to New Brunswick residents who require legal services in another province.

Highlights

- During the fiscal year 1998-99, duty counsel provided assistance to 15,809 persons charged with 27,952 offences.
- From a total of 1,946 applications for criminal legal aid, 1,255 certificates were issued.
- The Criminal and Young Offender Services of Legal Aid New Brunswick are cost-shared by the federal and provincial governments. In 1998-99 the provincial government contributed $2,200,000 to Legal Aid New Brunswick.
- Since April 1, 1993, the Department of Justice has taken over responsibility for delivering the Domestic Legal Aid program. Legal Aid New Brunswick continues to be a partner in the delivery of some Domestic Legal Aid services. (See Court Administration for a description of these services.)

Legal Services Branch

The Legal Services Branch provides legal advice and representation to all government departments and agencies. It also represents the Attorney General in matters of civil and constitutional litigation. The Branch combines legal expertise in various areas of practice, including: administrative law; business, corporate, commercial, construction and advocacy law; correctional and policing services law; educational, environmental and health law; financial services and insolvency; insurance, labour and employment law; landlord and tenant law; motor vehicle; municipal; natural resources law; real property; transportation and taxation law.

Among the services provided are:

- civil legal advice and services to the Government;
- preparation of complex commercial documentation;
- legal advice on constitutional matters including the *Charter of Rights and Freedoms*;

L'aide juridique du Nouveau-Brunswick participe à une entente nationale de coopération visant à fournir des services juridiques à des requérants d'autres provinces au Nouveau-Brunswick et à des requérants de la province qui ont besoin de services juridiques dans une autre province.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1998-1999, les avocats de service ont fourni de l'aide à 15 809 personnes relativement à 27 952 infractions.
- Les 1 946 demandes d'aide juridique reçues en matière de droit criminel ont donné lieu à l'émission de 1 255 certificats.
- Le coût des services d'aide juridique en matière criminelle destinés aux adultes et aux jeunes contrevenants est partagé par les gouvernements fédéral et provincial. En 1998-1999, le gouvernement provincial a versé la somme de 2 200 000 dollars à l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick.
- Depuis le 1er avril 1993, le ministère de la Justice assume la responsabilité de la prestation du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. L'aide juridique du Nouveau-Brunswick continue de collaborer à la prestation de certains services d'aide juridique en matière de droit de la famille. (Voir la section intitulée : Administration des tribunaux judiciaires pour une description de ces services).

Direction des services juridiques

La Direction des services juridiques fournit des services de consultation et de représentation juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement; elle représente également le procureur général dans les litiges d'ordre civil et constitutionnel. La Direction réunit des compétences juridiques dans divers domaines du droit, y compris le droit administratif, le droit des affaires, le droit corporatif, le droit commercial, le droit de la construction, le contentieux, le droit en matière de services correctionnels et de services de police, le droit de l'éducation, le droit de l'environnement et le droit de la santé, les services financiers et l'insolvabilité, le droit des assurances, le droit du travail et de l'emploi, le droit des propriétaires et locataires, le droit en matière de véhicules à moteur, le droit municipal, le droit des ressources naturelles, le droit des biens réels, le droit du transport et le droit fiscal.

Elle offre notamment les services suivants :

- conseils et services juridiques au gouvernement en matière civile;
- préparation de documents commerciaux complexes;
- conseils juridiques sur des questions constitutionnelles, notamment sur la *Charte des droits et libertés*;

- civil and constitutional litigation, representing the Government in cases before the Supreme Court of Canada, federal courts, trial and appeal and all superior courts of the Province, in addition to appearing before administrative boards and federal and provincial tribunals in a wide variety of matters;
- legal advice as to Crown liability as a result of government programs and activities;
- legal advice regarding compensation of victims of crime;
- with the Public Prosecutions Branch, advice to the Government on quasi-criminal matters under various provincial statutes;
- constitutional advice to the Public Prosecutions Branch in criminal matters in which *Charter* issues have been raised;
- legal research for opinions and litigation on selected topics;
- participation in federal-provincial negotiations and agreements; and
- legal advice and opinions respecting the development of legislation and regulations.

Highlights

Litigation

Administrative Tribunals

In the area of labour law, the Legal Services Branch represented Board of Management in 225 adjudication or Board files during the fiscal year ending March 31, 1999.

The Branch represented several government departments and agencies at hearings before various administrative boards and tribunals, including the Regional Assessment Review Boards, the Labour and Employment Board and liquor licensing adjudication hearings held under the *Liquor Control Act*.

Court Actions

The Branch was involved in litigation in the Supreme Court of Canada, the Court of Appeal of New Brunswick, the Court of Queen's Bench of New Brunswick and the

- représentation du gouvernement en matière civile et constitutionnelle dans les affaires entendues par la Cour suprême du Canada, les divisions d'appel et de première instance des tribunaux fédéraux et tous les tribunaux supérieurs de la province, comparution devant des organismes administratifs et devant les tribunaux administratifs fédéraux et provinciaux dans une grande variété d'affaires;
- conseils juridiques sur la responsabilité civile de la Couronne découlant des programmes et des activités du gouvernement;
- conseils juridiques en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels;
- en collaboration avec la Direction des poursuites publiques, conseils au gouvernement sur des questions quasi criminelles sous le régime de diverses lois provinciales;
- conseils en matière constitutionnelle à la Direction des poursuites publiques sur des points litigieux concernant la *Charte des droits et libertés* soulevés dans des poursuites criminelles;
- recherches juridiques sur des sujets particuliers en vue de formuler des opinions et de régler des litiges;
- participation aux négociations et aux accords entre le fédéral et la province;
- conseils et avis juridiques sur l'élaboration des lois et des règlements.

Faits saillants

Affaires portées devant les tribunaux

Tribunaux administratifs

En matière de droit du travail, la Direction des services juridiques a représenté le Conseil de gestion dans 225 dossiers d'arbitrage ou du Conseil au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1999.

La Direction a également représenté de nombreux ministères et organismes gouvernementaux aux audiences de plusieurs commissions et tribunaux administratifs, notamment des commissions régionales de révision des évaluations et de la Commission du travail et de l'emploi, et elle a participée à des arbitrages en matière de permis d'alcool tenus en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*.

Tribunaux judiciaires

La Direction a pris part à des litiges entendus par la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick et la Cour fé-

101-02263/

Federal Court of Canada. During 1998-99, 94 Notices of Intended Action against the Crown were filed with the Branch.

In the Supreme Court of Canada

The Branch was involved in representing the Province in two appeals

- concerning the entitlement of a mother to receive legal aid in a temporary custody application; and
- contesting the validity of a provincial law that restricts union activities at "secondary sites" in a labour dispute.

In the Court of Appeal of New Brunswick

The Branch represented the Province in several important appeal cases during the year. Appeals dealing with issues involving judicial independence, labour law and contract law, to appeals questioning the validity of conditions attached to provincial licenses and the validity of provincial regulations, as well as an appeal involving the power of a regulator to impose penalties under securities legislation, were examined by the Court of Appeal.

In the Court of Queen's Bench

The Branch was involved in a number of significant matters ranging from an action claiming damages from the Crown following an acquittal of a criminal charge, occupier liability issues, administrative law issues relating to the validity of a Ministerial Order made under provincial legislation, to principles of the law involved in the judicial review in labour law issues, to issues relating to the validity of judgments filed under provincial legislation, to the obligation of the Province in motor vehicle and highway signage and maintenance issues. In addition to the foregoing, Branch lawyers were involved in cases where issues were raised to determine the rights of persons to file claims under the Province's victims of sexual abuse process, the application of limitation periods in sexual abuse claims, the validity of an Environmental Impact Assessment as it is related to the establishment of an industrial facility, the examination of compensation principles in expropriation law matters, the authority of Provincial Inspectors, the jurisdiction of officials appointed under provincial legislation, the issue of judicial independence and the right to receive information from the Crown.

dérale du Canada. En 1998-1999, 94 avis d'action contre la Couronne ont été déposés auprès de la Direction.

Devant la Cour suprême du Canada, la Direction a représenté la Province dans les deux affaires suivantes :

- Un appel concernant le droit d'une mère de famille de bénéficier de l'aide juridique dans le cadre d'une demande de garde temporaire;
- Un appel contestant la validité d'une loi provinciale qui restreint les activités syndicales dans les installations secondaires lors d'un conflit de travail.

Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick :

La Direction a représenté le gouvernement provincial dans le cadre de nombreux appels importants au cours de l'année. La Cour a entendu des appels portant sur des questions liées à l'indépendance judiciaire, au droit du travail et au droit des contrats, à la validité des conditions rattachées à un permis délivré par le gouvernement provincial et à la validité de règlements provinciaux ainsi qu'au pouvoir des autorités de réglementation d'imposer des sanctions en vertu des mesures législatives sur les valeurs mobilières.

Devant la Cour du Banc de la Reine :

La Direction s'est occupée d'un certain nombre de dossiers importants, lesquels concernaient notamment une poursuite en dommages-intérêts contre la Couronne à la suite d'un acquittement lors d'un procès criminel, des questions relatives à la responsabilité de l'occupant, des questions de droit administratif touchant la validité d'une ordonnance ministérielle formulée en vertu de mesures législatives provinciales, les principes de droit qui doivent régir les examens judiciaires en matière de droit du travail, des questions liées à la validité des jugements déposés en vertu des mesures législatives provinciales et des obligations du gouvernement provincial en ce qui touche la circulation et la signalisation routières ainsi que l'entretien. Outre ce qui précède, les avocats de la Direction ont pris en charge des dossiers dans lesquels il était notamment question des droits des particuliers de présenter une réclamation dans le cadre du mécanisme provincial d'indemnisation des victimes d'agression sexuelle, de l'application de la prescription aux affaires d'agression sexuelle, de la validité d'une étude d'impact sur l'environnement dans le contexte de l'établissement d'installations industrielles, de l'examen des principes de l'indemnisation en matière de droit de l'expropriation, des pouvoirs des inspecteurs provinciaux, de la compétence des fonctionnaires nommés en vertu des mesures législatives provinciales, de l'indépendance de la magistrature et du droit de recevoir des renseignements de la Couronne.

Other Matters

The Branch was involved in the ongoing function of reviewing and assessing claims under the victims of sexual abuse process.

In addition Branch lawyers were also involved in the process relating to the Province's submission to the Judicial Remuneration Commission mandated to be established by the Supreme Court of Canada.

Legislative Services Branch

The mandate of the Branch is to provide a central legislative drafting service for acts and regulations to all departments and agencies; to print bills for introduction in the Legislative Assembly; to print, publish and distribute acts, regulations and *The Royal Gazette*; to provide legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items; and to carry out law reform projects.

The Queen's Printer under the *Queen's Printer Act* and the Registrar of Regulations under the *Regulations Act* are located within the Branch. The statutory functions of those officers are part of the Branch's mandate. The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The Legislative Services Branch represents the Department at federal/provincial/territorial consultations and program reviews in relation to public legal education and information. It provides in-kind support to Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations. It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, and project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 1998-1999 fiscal year, 59 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 95 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- Issues #9 and 10 of Law Reform Notes were published in June and December 1998 respectively. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review in the Branch. These include the items on the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

Autres questions

La Direction a continué de participer à l'examen et à l'évaluation des réclamations soumises dans le cadre du mécanisme provincial d'indemnisation des victimes d'agression sexuelle.

De plus, des avocats de la Direction ont été impliqués dans le processus concernant la mise sur pied d'une Commission de la rénumération juriciaire en conformité avec la décision de la Cour Suprême du Canada.

Direction des services législatifs

La Direction assume les responsabilités suivantes : fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction législative et réglementaire, imprimer les projets de loi, imprimer, publier et diffuser les lois, les règlements et la *Gazette royale*, fournir des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réaliser des projets en matière de réforme du droit.

L'imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, et le registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, travaillent au sein de la Direction; les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Le registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction des services législatifs représente le ministère de la Justice dans le cadre des consultations et des examens des programmes effectués à l'échelle fédérale-provinciale-territoriale en matière d'éducation et d'information juridiques de la population, et elle fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre une variété de services conçus pour mieux sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques. Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1998-1999, 59 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative. De plus, 95 règlements préparés par la Direction ont été déposés auprès du registraire des règlements pendant l'année.
- Les numéros 9 et 10 du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés en juin et en décembre 1998. Ce bulletin décrit les questions qu'examine la Direction en matière de réforme du droit, et il invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet. Ces questions comprennent les points à l'ordre du jour de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, aux travaux auxquels la Direction continue de participer.

- Pre-press work required for the printing of bills was carried out within the Branch. The Department of Supply and Services printed the bills under the direction of the Queen's Printer. Pre-press work for the annual volumes of acts and regulations for 1998, and for quarterly updates to loose-leaf consolidations of public acts and regulations, was carried out within the Branch. These products were printed in the private sector under contracts awarded through a public tendering process under the *Public Purchasing Act*. *The Royal Gazette* was published weekly. Pre-press work for *The Royal Gazette* was completed within the Legislative Services Branch, while the actual printing of *The Royal Gazette* was done under a contract awarded through a public tendering process under the *Public Purchasing Act*. All of these products are distributed and sold by the Queen's Printer.

- Legislative Services staff members participated in the work of the Association of Legislative Counsel in Canada, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Queen's Printers Association of Canada and the "Comité de normalisation" of the "Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles".

- The Branch was heavily engaged in preparations for the proclamation of the *Protection of Personal Information Act*, which are continuing. It also completed and tabled in the Legislative Assembly "Privacy – Discussion Paper #2". The paper considers whether further legislative initiatives relating to privacy, in addition to the *Protection of Personal Information Act*, are required. The discussion paper was referred to the Law Amendments Committee for public hearings, but these were not held during the fiscal year.

- Research began on two possible amendments to the *Infirm Persons Act*. One would allow people to appoint an "attorney for personal care" who would become, in effect, their guardian if they became mentally incompetent. The other would expand the range of options available to the courts under the Act, so that they could take specific decisions in relation to an infirm person without necessarily assuming full authority over his or her person or property.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions Branch presents the Crown's case in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Young Offenders Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the province and in the Supreme Court of Canada.

- Le travail de pré-impression des lois a été effectuée par les employés de la Direction. Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a imprimé les lois, sous la direction de l'Imprimeur de la Reine. Le travail de pré-impression des volumes annuels des lois de 1998 et des mises à jour trimestrielles de la codification sur feuilles mobiles des lois et règlements d'intérêt public a été réalisée par le personnel de la Direction. Ces produits ont été imprimés par des sous-traitants du secteur privé dans le cadre de contrats octroyés à la suite de soumissions publiques conformément à la *Loi sur les achats publics*. La *Gazette royale* a été publiée toutes les semaines. Le travail de pré-impression de la *Gazette royale* a été effectuée par le personnel de la Direction des services législatifs, et l'impression a été réalisée dans le cadre d'un contrat octroyé à la suite de soumissions publiques conformément à la *Loi sur les achats publics*. Tous ces produits sont distribués et vendus par l'Imprimeur de la Reine.

- Les membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de l'Association des conseillères et conseillers législatifs du Canada, de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, du Groupe consultatif sur le droit international privé, de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada et du Comité de normalisation du Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles.

- La Direction a participé activement aux préparatifs qui se poursuivent en vue de la promulgation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Elle a aussi achevé et déposé à l'Assemblée législative le deuxième document de discussion sur le droit à la vie privée, dans lequel on examine la nécessité d'adopter des mesures législatives en matière de protection de la vie privée, en sus de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ce document de travail a été soumis au Comité de la modification des lois en vue de la tenue d'audiences publiques, mais celles-ci n'ont pas eu lieu au cours de l'année financière.

- La Direction a entrepris des recherches en vue d'apporter deux modifications à la *Loi sur les personnes déficientes*. La première permettrait la nomination d'un « procureur au soin de la personne » qui agirait en réalité comme gardien de la personne si elle était frappée d'incapacité mentale. La seconde élargirait la gamme des choix offerts par la Loi aux tribunaux afin de leur permettre de prendre des décisions précises à l'égard d'une personne déficiente, sans nécessairement exercer les pleins pouvoirs sur sa personne ou sur ses biens.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente la Couronne dans la poursuite des infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur les jeunes contrevenants* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province ainsi que la Cour suprême du Canada.

In addition, Crown prosecutors appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Health and Community Services under the *Family Services Act*, and in cases of inter-provincial and international custody orders enforcement under the same legislation. The Branch also prosecutes family violence cases, violations under the *Liquor Control Act*, the *Motor Vehicle Act*, the *Fish and Wildlife Act*, and other provincial public statutes. The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies.

The central office provides legal advice to the Attorney General and Deputy Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province. Specific responsibilities within the central unit include supervision of commercial crime prosecutions, family violence cases, young offenders, child protection matters, quasi-criminal prosecutions under provincial statutes and criminal appeal cases involving the *Charter of Rights and Freedoms*. The unit handles complaints of alleged criminal conduct against the police and other law enforcement personnel. Processing wiretap applications, prosecutions referred to the central office because of possible conflict of interest and certain appeals before the Court of Appeal of New Brunswick and the Supreme Court of Canada fall within the mandate of this unit. The central office also acts for the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The 15 local offices advise police in determining whether prosecution is justified. When charges proceed to trial, the Crown prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their areas.

Highlights

- During the year, 2304 persons between the age of 12 and 17 were charged with 4518 offences under the *Young Offenders Act*. This represents a decrease of 9% in the total number of charges.
- During the year there were 11,565 cases disposed of under the *Criminal Code of Canada*. This represents a decrease of 9% from the previous fiscal year.
- The Branch standardized its filing system in 13 regional offices. With the assistance of a technician, a computer filing system was created to track and recall case files within the individual offices. The system is networked province wide and will provide helpful management data on the number of active files to aid

De plus, les procureurs de la Couronne représentent le ministère de la Santé et des Services communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde interprovinciales et internationales. La Direction intente aussi des poursuites dans les cas de violence familiale et d'infractions à la *Loi sur la réglementation des alcools*, à la *Loi sur les véhicules à moteur*, à la *Loi sur la pêche sportive et la chasse* et aux autres lois provinciales d'intérêt public. Elle conseille et guide les agents d'application de la loi de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices relatives au droit criminel.

Le bureau central fournit des conseils juridiques au procureur général et au procureur général adjoint sur les questions concernant l'administration et l'application de la justice criminelle dans la province. Il est chargé en particulier de diriger les poursuites criminelles en matière commerciale, les affaires de violence familiale, les poursuites contre les jeunes contrevenants, les affaires de protection de l'enfance, les poursuites quasi criminelles en vertu de lois provinciales et les appels en matière criminelle touchant la *Charte des droits et libertés*. Il s'occupe des plaintes de nature criminelle portées contre des policiers ou d'autres agents d'application de la loi. Il est également chargé des demandes d'autorisation d'écoute électronique, des poursuites qui lui sont renvoyées en raison de conflits d'intérêts possibles ainsi que de certains appels interjetés devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada. Il agit aussi au nom du procureur général du Canada dans les affaires relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

Les 15 bureaux régionaux conseillent la police sur l'opportunité des poursuites. Lorsque les inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne de la région sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent.

Faits saillants

- Pendant l'année, 2 304 personnes âgées de 12 à 17 ans ont été accusées de 4 518 infractions en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, ce qui représente une diminution de 9 p. 100 du nombre total d'accusations.
- Au cours de l'année, on a disposé de 11 565 cas en vertu du *Code criminel du Canada*, ce qui représente une diminution de 9 p. 100 par rapport à l'année financière précédente.
- La Direction a normalisé son système de classement dans 13 bureaux régionaux. Avec l'aide d'un technicien, un système informatisé de classement a été créé dans le but de repérer et de récupérer les dossiers dans chacun des bureaux. Le système est réseauté à l'échelle de la province et il fournira de précieuses données de gestion sur le nombre de dossiers

in establishing workload standards for prosecution offices.

- The Branch participated in consultations with Justice representatives from other provinces and with Justice Canada officials regarding various proposed amendments to the *Criminal Code*. The discussions touched upon diverse areas such as sentence reform, high-risk offenders, hybrid offences, and other procedural topics.

- The Branch participated on a joint steering committee involving other Justice personnel and representatives from the Department of the Solicitor General to discuss the implementation of the proposed *Youth Criminal Justice Act* that is intended to replace the *Young Offenders Act*.

- The Branch participated on a committee that is examining workload standards of probation officers.

- The Branch participated in several consultations on issues of relevance to the government's Child Welfare Review initiative.

- The Branch continued its discussions with the RCMP and municipal police force representatives to implement the use of a Woman Abuse Investigation Checklist. This would help maximize the potential evidence to prosecute such cases without the testimony of the victim.

- The Branch has implemented a form to collect qualitative and quantitative information on the history of woman abuse charges once police files are delivered to the Branch.

- The Branch processed 181 *Criminal Code* transfer applications pursuant to s. 478 of the *Criminal Code of Canada*. The applications involve the transfer of criminal charges into and out of this jurisdiction from and to other jurisdictions in Canada.

- The Branch was involved in appellate litigation in the Supreme Court of Canada, the New Brunswick Court of Appeal, and the Court of Queen's Bench of New Brunswick.

In the **Supreme Court of Canada**, the Branch represented the Crown in an appeal case with the following significant issue:

- Leave to Appeal was denied an aboriginal litigant in a case in which the litigant was seeking to advance treaty and aboriginal rights as his justification to cut timber from Crown Lands for commercial use without

ouverts de sorte à permettre l'établissement de normes relatives à la charge de travail des bureaux des procureurs de la Couronne.

- La Direction a participé, de concert avec les représentants des autres ministères provinciaux de la Justice et de Justice Canada, à l'examen de diverses modifications proposées au *Code criminel*. Ces modifications portent sur une gamme d'enjeux comme la réforme des peines, les contrevenants présentant des risques élevés, les infractions mixtes et d'autres questions de procédure.

- La Direction a participé aux délibérations d'un comité conjoint de direction qui regroupait d'autres employés du ministère de la Justice et des représentants du ministère du Solliciteur général et qui avait pour objectif de discuter de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* qui doit remplacer la *Loi sur les jeunes contrevenants*.

- La Direction a participé aux travaux d'un comité qui examine les normes relatives à la charge de travail des agents de probation.

- La Direction a participé à diverses consultations sur des questions touchant le projet gouvernemental d'examen du bien-être de l'enfance.

- La Direction a poursuivi ses discussions avec des représentants de la GRC et des services de police municipaux afin de mettre en œuvre la liste de vérifications pour les enquêteurs qui s'occupent des cas de femmes victimes de mauvais traitements. Cette liste permettrait d'optimiser les éléments de preuve recueillis afin d'aider la poursuite dans de tels cas sans le témoignage de la victime.

- La Direction a adopté une formule qui lui permet de recueillir des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur l'historique des accusations de violence envers les femmes lorsque les dossiers de police lui sont remis.

- La Direction a traité 181 demandes de transfert en vertu du *Code criminel* (article 478 du *Code criminel du Canada*); la plupart concernaient des infractions commises dans d'autres provinces au sujet desquelles les accusés ont demandé aux tribunaux de la province de statuer.

- La Direction a participé à des litiges en appel devant la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick.

Devant la **Cour suprême du Canada**, la Direction a représenté la Couronne dans un cas en appel soulevant la question suivante :

- La demande d'autorisation d'interjeter appel présentée par un plaideur autochtone a été rejetée dans une affaire dans laquelle il invoquait ses droits issus de traités et ses droits comme autochtone pour justifier la coupe d'arbres à des fins

first obtaining a license from the Minister under the *Crown Land and Forests Act*.

In the **Court of Appeal of New Brunswick**, the Branch represented the Crown in an appeal case with the following significant issue:

- Whether the Deputy Attorney General had the authority to initiate proceedings against an accused by way of a direct Indictment on a charge of manslaughter that differed in detail from the initial charge of manslaughter upon which the Court of Appeal had earlier directed a new trial.

In the **Court of Queen's Bench of New Brunswick**, the Branch represented the Crown in an appeal case with the following significant issue:

- Whether the Crown had breached its duty of disclosure by failing to provide a criminal record of a witness when requested to do so by defence counsel when that information was not in its possession but was freely available to defence counsel on the New Brunswick Justice Information System.

Court Services/Research and Planning Division

The Court Services/Research and Planning Division is responsible for overseeing the delivery of services provided by the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch and the Program Support Branch. Court Services Division provides administrative services required to support the operation of New Brunswick's court system and oversees the delivery of the Family Support Orders Service and the Domestic Legal Aid program. The Division is administratively responsible for Research and Planning Branch.

Court Administration

Operations

The courts are supported through the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John-Hampton-St.Stephen, Fredericton-Woodstock-

commerciales sur les terres de la Couronne sans d'abord s'être procuré un permis du ministre, conformément aux dispositions de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*.

Devant la **Cour d'appel du Nouveau-Brunswick**, la Direction a représenté la Couronne dans un pourvoi en appel soulevant la question suivante :

- La question de savoir si le procureur général adjoint a le pouvoir de porter contre un prévenu une accusation par voie de mise en accusation directe dans une affaire d'homicide involontaire dont les détails étaient différents de l'accusation originale d'homicide involontaire au sujet de laquelle la Cour d'appel avait déjà ordonné la tenue d'un nouveau procès.

Devant la **Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick**, la Direction a représenté la Couronne dans un pourvoi en appel soulevant la question suivante :

- La question de savoir si la Couronne a manqué à son obligation de divulgation en omettant de fournir le casier judiciaire d'un témoin à la demande de l'avocat de la défense, étant donné que les renseignements n'étaient pas en la possession de la Couronne et que l'avocat de la défense pouvait facilement y avoir accès au moyen du système d'information sur la justice du Nouveau-Brunswick.

Division des services aux tribunaux, de la recherche et de la planification

La Division des services aux tribunaux, de la recherche et de la planification est responsable de l'encadrement de tous les services fournis par la Division. La Division comprend le Bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations et la Direction du soutien des programmes. La Division des services aux tribunaux fournit les services administratifs nécessaires au fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick, et elle dirige le Service des ordonnances de soutien familial et le Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. La Division est aussi responsable au plan administratif de la Direction de la recherche et de la planification.

Administration des tribunaux judiciaires

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes des tribunaux dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean-Hampton-St-Stephen, Fredericton-Woodstock-

Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each location is under the direction of a regional manager.

Services are delivered through the following service groupings:

Client Services includes receiving documents to be filed with the court, collecting fees, fines and payments into court and maintaining court records and files.

Court Attendance Services includes providing support for the scheduling of cases and assignment of courtrooms, providing attendance at court, preparing transcripts of evidence for criminal and family proceedings, typing decisions of the court and providing support services to provincially and federally appointed judiciary.

Family Support Services includes the Family Support Orders Service and the Domestic Legal Aid program. The Family Support Orders Service provides for the collection of support payments and also the enforcement of support orders when payments are not made. Support orders filed with the court for purposes of enforcement are automatically enforced.

Domestic Legal Aid is available to victims of spousal abuse in matters such as spousal and child support, child custody and access, restraining orders, and some division of property. Legal representation is also available to clients who are not victims of spousal abuse to obtain and enforce family support orders. Mediation services are also provided by specially trained social workers. The program also offers, through Legal Aid New Brunswick, certificates to hire a lawyer to seek a variation in support obligations, where a payor has been found unable to pay support, and for representation in custody and guardianship applications by the Minister of Health and Community Services.

Licensed court social workers provide screening, information, and counseling and mediation services to people wanting to resolve issues related to marital or family disputes. Court legal officers support the courts through hearings regarding party/party costs, judgment debtors, family support orders enforcement and any other matters which may be delegated to officers of the court by the judiciary.

Burton et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un gestionnaire régional.

Les services sont fournis par les groupements suivants :

Services à la clientèle : ces services comprennent notamment la réception des documents à déposer auprès des tribunaux, la perception des droits, amendes et paiements consignés judiciairement et la tenue des dossiers et registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : ces services comprennent notamment l'établissement des rôles, l'affectation des salles d'audience, la présence des préposés devant les tribunaux, la préparation des transcriptions de la preuve en matière criminelle et familiale, la dactylographie des décisions des tribunaux et la prestation des services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial : ces services comprennent le Service des ordonnances de soutien familial et le Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Le Service des ordonnances de soutien familial s'occupe de la perception des paiements de soutien ainsi que de l'exécution forcée des ordonnances de soutien en cas de non-paiement. Les ordonnances de soutien déposées auprès du tribunal à des fins d'exécution forcée sont automatiquement exécutées.

Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille: ce programme est à la disposition des victimes de mauvais traitements infligés par leur conjoint; il aide celles-ci à régler des questions telles le soutien au profit du conjoint et des enfants, la garde des enfants et les droits de visite, les ordonnances d'interdiction et certains cas de répartition des biens matrimoniaux. La représentation juridique est aussi offerte aux clients qui ne sont pas victimes de mauvais traitements, mais qui souhaitent obtenir ou faire exécuter une ordonnance de soutien familial. Des services de médiation sont également offerts par des travailleurs sociaux spécialisés. Par l'entremise de l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick, le Programme délivre aussi, au débiteur d'une ordonnance de soutien qui est jugé incapable de payer le soutien ordonné par le tribunal, un certificat lui permettant de retenir les services d'un avocat pour demander la modification de son obligation.

Des travailleurs sociaux autorisés offrent des services de sélection, de renseignements, de counselling et de médiation aux personnes qui souhaitent résoudre des questions relatives à un litige conjugal ou familial. Les conseillers juridiques offrent également des services de soutien aux tribunaux en s'occupant des audiences concernant les dépens entre les parties, les débiteurs judiciaires, l'exécution des ordonnances de soutien familial et toute autre question qui leur est déléguée par la magistrature.

Program Support

Program Support Branch provides support and expertise to the Court Services Division in a regional delivery system. Some specific responsibilities include: coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, policy analysis and assistance in divisional and operational planning and developing facility standards.

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and judges of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the Province. The Registrar's Office processes all reciprocal enforcement of maintenance order requests received from participating states, countries, territories and provinces.

Courts of New Brunswick

The Province has the responsibility for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, Trial Division and Family Division, the Probate Court and the Provincial Court of New Brunswick.

The Court of Appeal is located in Fredericton. The Court of Queen's Bench has offices in eight judicial districts while the Probate Court has nine offices in the eight judicial districts. The Provincial Court has 14 permanent offices. Both the Court of Queen's Bench and the Provincial Court also hear matters at satellite locations.

The Court of Appeal

The **Court of Appeal** of New Brunswick consists of the Chief Justice and five other justices. *The Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

Soutien des programmes

La Direction du soutien des programmes, apporte à la Division des services aux tribunaux, soutien et compétences dans un système de prestation décentralisé. Parmi ses responsabilités, il y a lieu de mentionner la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'élaboration des améliorations et des modifications à apporter aux programmes actuels, l'élaboration des normes de service et des mécanismes de surveillance de ces normes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification de la Division et à la planification fonctionnelle ainsi que l'élaboration des normes relatives aux installations.

Bureau du registraire

Le bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel; en outre, il fournit des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. Le registraire est aussi responsable du traitement de toutes les adoptions, et il agit à titre de registraire en matière de faillite; son service est le bureau central de dépôt de toutes les actions en divorce de la province. Il s'occupe de toutes les demandes d'exécution réciproque d'ordonnances de soutien venant d'États, de pays, de provinces et de territoires participants.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est responsable de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions et la Cour provinciale.

La Cour d'appel a son siège à Fredericton. La Cour du Banc de la Reine a des sièges dans huit circonscriptions judiciaires, alors que la Cour des successions a neuf bureaux dans huit circonscriptions judiciaires. La Cour provinciale a 14 sièges permanents dans la province. La Cour du Banc de la Reine et la Cour provinciale peuvent également siéger ailleurs qu'à leurs sièges permanents.

Cour d'appel

La **Cour d'appel** de la province est composée du juge en chef du Nouveau-Brunswick et de cinq autres juges. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions, the Trial Division and the Family Division. The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and 22 justices constitute the permanent judiciary. There are also two supernumerary justices. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the Province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from Provincial Court.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and the other justices also sit as judges of the **Probate Court**. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations and parent/child rights and obligations.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the court before which an action is first brought to trial, for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the Province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the Criminal Code of Canada, but, all proceedings for offences, from municipal by-laws to murder, commence in Provincial Court. The Provincial Court has been designated as the Youth Court under the *Young Offenders Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Chief Judge, Associate Chief Judge, and 23 judges constitute the permanent judiciary.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille. Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et 22 juges en sont les magistrats permanents; elle emploie aussi deux juges surnuméraires. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, les juges nommés à une Division de la Cour ont la faculté d'agir en tant que juges de l'autre Division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par la législation.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels de décisions de la Cour provinciale.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et les autres juges de la Cour siègent également en tant que juges de la **Cour des successions**. Celle-ci est chargée d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées dans la province, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et obligations des conjoints de même que les droits et obligations des parents et des enfants.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) ainsi que pour les actes criminels (infractions plus graves). Certains actes criminels peuvent ou doivent être entendus et jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le Code criminel du Canada, mais toutes les poursuites, depuis les cas d'infractions aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, et elle connaît les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et les actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

Le juge en chef, le juge en chef adjoint et 23 juges en sont les magistrats permanents.

Highlights

- During 1998-99, court social workers saw 6,009 clients an increase of 1% from 1997-98. Of these, 832 were referred to the family solicitor representing a decrease of 14% from 1997-98. Of the clients referred to the family solicitor 463 were victims of spousal abuse (down 11%) and 369 were dependent spouses in need of help to address support issues (down 16%). In addition, 2,200 clients were referred to mediation services provided by court social workers a decrease of 2 per cent. Of these, 119 were referred back to the family solicitor as no agreement was reached.

- A total of 81 civil appeals were heard in the Court of Appeal in 1998-99, an increase of 7% from 1997-98. During the same period, the volume of criminal appeals increased to 61 from 55 in the previous year. Sixteen (16) small claims appeals were heard in 1998-99, 1 less than 1997-98. The Court of Appeal (full court) heard 28 motions; this represents no change from the previous year. Single judge motions numbered 143, up from 127 in the previous year. Two hundred and seventy nine (279) appeals were filed compared to 278 in the previous year.

- Statistical data from the Court of Queen's Bench, Family Division shows that in 1998-99 the volume of filing activity increased to 5,496 from 5,243 in the previous year (up 5%). Six thousand seven hundred and twenty two (6,722) court dispositions were processed in 1998-99 an increase of 14%.

- In 1998-99 there was a total of 11,695 cases on Family Support Orders Service, an increase of 13% from the previous year. Support payments were received and disbursed in the amount of $25.2 million, an increase of 4% over 1997-98. Of the total dollars collected, $3.9 million were paid to the Minister of Finance account.

- In Trial Division, a total of 5,138 causes were filed in 1998-99, a decrease of 4% compared to 1997-98; matters filed were recorded at 1,130 an increase of 4%; while small claims filed totaled 4,716 in 1998-99, down 20% from the previous year. It should be noted that a new Small Claims Court was implemented on January 1, 1999 and the first quarter filings for small claims are not included in the 4,716 quoted.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 1998-1999, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont reçu 6 009 clients, ce qui représente une augmentation de 1 p. 100 par rapport à 1997-1998. De ce nombre, 832 personnes ont été orientées vers les avocats spécialisés en droit de la famille, soit 14 p. 100 de moins que l'année précédente. Parmi les clients qui ont consulté les avocats spécialisés en droit de la famille, 463 étaient des victimes de violence conjugale (diminution de 11 p. 100), et 369 étaient des conjoints à charge qui avaient besoin d'aide pour régler les questions relatives au soutien (diminution de 16 p. 100). De plus, 2 200 clients ont été dirigés vers les services de médiation dispensés par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux, soit une baisse de 2 p. 100. Parmi ceux-ci, 119 clients ont été orientés à nouveau vers un avocat spécialisé en droit de la famille en raison de l'impossibilité d'arriver à une entente.

- En tout, 81 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au cours de la même période, le nombre des appels en matière criminelle a augmenté, passant de 55 à 61. Seize (16) appels en matière de petites créances ont été entendus en 1998-1999, soit un de moins qu'en 1997-1998. La Cour d'appel en séance plénière a entendu 28 requêtes, soit le même nombre que l'année précédente. Les juges seuls ont entendu 143 requêtes, comparativement à 127 l'année précédente. Un total de 279 appels ont été interjetés, comparativement à 278 l'année précédente.

- Les données statistiques de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine montrent que le nombre de dossiers ouverts est passé de 5 243 en 1997-1998 à 5 496 en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 5 p. 100. En tout, 6 722 décisions judiciaires ont été traitées en 1998-1999, en hausse de 14 p. 100.

- En 1998-1999, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 11 695 dossiers, ce qui représente une augmentation de 13 p. 100 comparativement à l'année précédente. Environ 25,2 millions de dollars en paiements de soutien ont été reçus et déboursés en 1998-1999, soit une augmentation de 4 p. 100 par rapport à 1997-1998. Du total perçu, une somme de 3,9 millions de dollars a été versée au compte du ministre des Finances.

- Un total de 5 138 dossiers ont été ouverts par la Division de première instance en 1998-1999, soit une diminution de 4 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 1 130 (une augmentation de 4 p. 100), et celui des dossiers ouverts aux Petites créances a atteint 4 716 en 1998-1999, soit une diminution de 20 p. 100 comparativement à l'année précédente. Il convient de signaler que la nouvelle Cour des petites créances a vu le jour le 1er janvier 1999 et que les dossiers ouverts au cours du premier trimestre ne sont pas compilés dans le total des 4 716 dossiers ouverts pendant l'année.

- During 1998-99, the Office of the Registrar processed a total of 169 adoption files, a decrease of 14% compared to the previous year. Three hundred and sixty five (365) bankruptcies were filed, representing an increase of 9%. Changes in legislation took effect on November 30, 1992, whereby the Registrar's Office no longer receives files on summary bankruptcies unless there is a problem to be put before the Registrar or a judge.

- Other filing activity included the commencement of 1,742 divorce proceedings, an increase of 10%; the filing of 1,499 decrees absolute and divorce judgements, up 10% from 1997-98.

- Forty six thousand three hundred and twenty six (46,326) charges were disposed of in the Provincial Court, a decrease of 2% from 1997-98.

- During 1998-99, 14,075 *Motor Vehicle Act* default convictions were recorded, up 3%. Impaired driving offences again showed a decrease of 6%.

- Approximately 49% of all cases disposed of in Provincial Court in 1998-99 were dealt with under the *Motor Vehicle Act*.

- In 1998-99, 4,518 charges were disposed of by Youth Court, involving 2,304 young persons between the ages of 12 and 17. Compared to the previous fiscal year, this represented a decrease of 9% in charges disposed of before Youth Court. Eighty nine (89%) per cent of the charges were offences under the Criminal Code and other federal statutes, with failure to comply with the sentences imposed under the *Young Offenders Act* the most commonly reported offence.

- In 1998-99, 339 adults and 46 youths were dealt with as part of the remand hearings that took place on weekends and statutory holidays.

- On January 1, 1999 the new Small Claims Court was established to hear small claims up to $6000. The newly constituted court enables citizens to access a court process that is timely, cost effective and approachable for the citizens throughout the province. The legislation provides for cases to be heard by adjudicators appointed from members of the Law Society of New Brunswick serving on a rotational basis. During the first three months of operation, 1,142 small claims were filed, 714 in the range of $0 to $3,000 and 428 for over $3,000. Thirty-five (35) small claims hearings were held during that same period.

- The *Contraventions Act* came into effect on June 1st, 1997. The Act provides for a ticketing scheme for des-

- Au cours de l'année financière 1998-1999, le greffe a traité 169 dossiers d'adoption, soit 14 p. 100 de moins que l'année précédente. En tout, 365 faillites ont été traitées, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100. Les modifications législatives qui sont entrées en vigueur le 30 novembre 1992 font en sorte que le Bureau du registraire ne s'occupe plus des déclarations sommaires de faillite, à moins qu'une question ne doive être soumise au registraire ou au juge.

- Parmi les autres activités dignes de mention, citons l'ouverture de 1 742 dossiers de divorce (une augmentation de 10 p. 100) ainsi que le dépôt de 1 499 jugements irrévocables et jugements de divorce, soit une augmentation de 10 p. 100 par rapport à 1997-1998.

- Le nombre d'accusations traitées par la Cour provinciale a diminué de 2 p. 100 en 1998-1999 par rapport à l'année précédente, et il s'est établi à 46 326.

- En 1998-1999, 14 075 condamnations par défaut ont été prononcées en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, ce qui représente une augmentation de 3 p. 100. Le nombre des infractions de conduite a accusé une nouvelle baisse de 6 p. 100.

- Environ 49 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision de la Cour provinciale en 1998-1999 avaient trait à la *Loi sur les véhicules à moteur*.

- En 1997-1998, 4 518 accusations portées contre 2 304 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents. Il s'agit d'une diminution de 9 p. 100 du nombre d'accusations ayant fait l'objet d'une décision du Tribunal pour adolescents par rapport à l'année précédente. Une proportion de 89 p. 100 des accusations relevaient du Code criminel et d'autres lois fédérales; le défaut de se conformer à une ordonnance prononcée en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* était l'infraction la plus couramment signalée.

- En 1998-1999, 339 adultes et 46 adolescents ont fait l'objet d'une décision dans le cadre d'audiences en vue de la mise en liberté les fins de semaine et pendant les congés fériés.

- Le 1er janvier 1999, la nouvelle Cour des petites créances a commencé à entendre les réclamations ne dépassant pas 6 000 $. Ce nouveau tribunal permet aux justiciables d'avoir accès au processus judiciaire de façon économique et simple et en temps opportun à l'échelle de la province. Les mesures législatives prévoient que les réclamations sont entendues par des arbitres qui sont désignés parmi les membres du Barreau et qui siègent à tour de rôle. Au cours des trois premiers mois de l'existence du tribunal, 1 142 dossiers de petites créances ont été ouverts; la somme en litige oscillait de 0 à 3 000 $ dans 714 cas, et elle dépassait 3 000 $ dans 428 cas. Trente-cinq (35) audiences ont été tenues pendant cette période.

- La *Loi sur les contraventions* est entrée en vigueur le 1er juin 1997. La Loi établit un mécanisme de contraventions

ignated federal regulatory offences that can be prosecuted with the issuance of a ticket, although the option to proceed by way of Information still remains. Defendants have the option of paying a voluntary payment and bypassing the court process entirely. The department established a provincial payment centre to process these voluntary payments. In 1998-99, 29 tickets were issued and paid under the voluntary payment option totaling $1,354.00, while an additional $939.00 contraventions tickets were paid directly to the court.

- The Federal Orders and Agreements Enforcement Agency (FOAEA) provides garnishment of federal funds and trace and locate services to provinces seeking to garnish funds owing to defaulting payers of support, to trace and locate payers for purposes of enforcing support orders and to request denial of federally issued licenses and passports to defaulting payers. In 1998-99, the Family Support Orders Service (FSOS) issued 600 garnishment applications, 23 requests for release of information, 26 tracing applications and two license denial requests. Furthermore, the FSOS implemented the on-line (electronic) access to the FOAEA automated system and all requests were submitted on-line.

- On May 1, 1997 amendments to the *Divorce Act* came into effect establishing child support guidelines to determine child support amounts. Amendments to the *Family Services Act* and a new regulation incorporating the federal child support guidelines came into effect on May 1, 1998 in New Brunswick. Some amendments to the federal child support guidelines were necessary in order for the guidelines to work optimally in New Brunswick . The province made a request to the federal government to have its regulation designated to apply under the *Divorce Act* in New Brunswick to ensure the way child support is calculated in New Brunswick is consistent, regardless of the marital status of the parents. The child support guidelines establish a formula based on the payers income and the number of children to determine how much child support a parent should pay. One of the effects of these changes has been an increase in variations of child support. The Department added resources with the assistance of federal funding to build on the existing services offered in the unified family court to deal with the influx of activity. Also in 1998-99, 695 variation of Child Support Orders were filed, an increase of 17% compared to the previous year. It is also interesting to note that during 1998-99, 1,543 original Child Support Orders were filed, representing an increase of 20% compared to 1997-98.

relativement à des infractions réglementaires fédérales désignées qui peuvent faire l'objet de poursuites par suite de la délivrance d'un billet; la possibilité de poursuivre les contrevenants par voie de dénonciation existe toujours dans ces cas. Les accusés ont la possibilité d'effectuer un paiement volontaire, ce qui leur permet d'éviter le processus judiciaire. Le Ministère a mis sur pied un centre provincial qui traite ces paiements volontaires. En 1998-1999, 29 contraventions ont été décernées et ont donné lieu à des paiements volontaires se chiffrant à 1 354 $; des contraventions d'une valeur de 939 $ ont en outre été payées directement au tribunal.

- Le bureau fédéral d'exécution des ordonnances et des ententes judiciaires effectue des saisies-arrêts de fonds fédéraux et fait le suivi auprès des services provinciaux qui cherchent à saisir des fonds appartenant à des débiteurs de soutien en défaut et à repérer les débiteurs dans le but d'exécuter des ordonnances de soutien et de demander au gouvernement fédéral de refuser aux débiteurs en défaut la délivrance de permis ou du passeport. En 1998-1999, le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) a produit 600 demandes de saisie-arrêt, 23 demandes de divulgation de renseignements, 26 demandes de repérage et deux demandes de refus de permis. De plus, le SOSF a mis en œuvre l'accès direct (par voie électronique) au système informatisé du bureau fédéral, et toutes les demandes ont été acheminées en direct.

- Le 1er mai 1997, des modifications à la *Loi sur le divorce* sont entrées en vigueur, lesquelles établissent des lignes directrices servant au calcul des pensions alimentaires pour enfants. Des modifications à la *Loi sur les services à la famille* et un nouveau règlement intégrant les lignes directrices fédérales sont entrés en vigueur le 1er mai 1998 au Nouveau-Brunswick. Il a fallu apporter certaines modifications aux lignes directrices fédérales afin de les adapter au contexte néo-brunswickois. Le gouvernement provincial a demandé au fédéral de déclarer son règlement applicable en vertu de la *Loi sur le divorce* au Nouveau-Brunswick de sorte que la méthode de calcul de la pension alimentaire pour enfants soit cohérente dans la province, peu importe l'état matrimonial des parents. Les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants prévoient une formule qui se base sur le revenu du débiteur et sur le nombre d'enfants pour calculer le montant de pension que le parent devra payer. Ces changements ont notamment eu comme conséquence de provoquer une augmentation du nombre des requêtes en modification de la pension alimentaire. Avec l'aide du financement du gouvernement fédéral, le Ministère a ajouté des ressources dans le but d'accroître les services dispensés par le tribunal unifié de la famille pour faire face à ce surcroît d'activité. Toujours en 1998-1999, 695 modifications à des ordonnances de pension alimentaire pour enfants ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 17 p. 100 comparativement à l'année précédente. Il convient aussi de signaler que 1 543 nouvelles ordonnances de pension alimentaire pour enfants ont été présentées pendant l'année 1998-1999, soit une augmentation de 20 p. 100 par rapport à 1997-1998.

- In September 1997, a decision of the Supreme Court of Canada was handed down in which the Court stated that the provinces are under the constitutional obligation to establish an independent, objective and effective body to determine salaries and benefits of Provincial Court Judges. The establishment of such a body would serve to avoid real or perceived appearances of informal bargaining or negotiations and would enhance judicial independence. In 1998-99, the *Provincial Court Act* amendments establishing the Judicial Remuneration Commission were proclaimed and Court Services developed a departmental submission, in collaboration with other divisions of the department, in response to the Judicial Remuneration Commission's recommendations.

- En septembre 1997, la Cour suprême du Canada a rendu une décision selon laquelle les gouvernements provinciaux ont l'obligation constitutionnelle de mettre sur pied un organisme indépendant, objectif et efficace pour déterminer la rémunération et les avantages sociaux des juges de la Cour provinciale. La création d'un tel organisme éliminerait toute apparence de négociations en coulisses et accroîtrait l'indépendance de la magistrature. En 1998-1999, les modifications à la *Loi sur la Cour provinciale* visant à établir la Commission sur la rémunération des juges sont entrées en vigueur, et la Division des services aux tribunaux a préparé un mémoire ministériel, en collaboration avec d'autres divisions du Ministère, dans le but de répondre aux recommandations de la Commission sur la rémunération des juges.

Court of Queen's Bench / Cour du Banc de la Reine
Trial Division / Division de première instance
Causes, Matters and Small Claims Filed* / Causes, questions et petites créances introduites*
1998-1999

	Causes / Causes		Matters / Questions		Small Claims / Petites créances	
Judicial District / Circonscription judiciaire	**District Total / Total pour la circonscription 1998-1999**	**District Total / Total pour la circonscription 1997-1998**	**District Total / Total pour la circonscription 1998-1999**	**District Total / Total pour la circonscription 1997-1998**	**District Total Total pour la circonscription 1998-1999**	**District Total Total pour la circonscription 1997-1998**
Saint John / Saint-Jean	1 553	1 594	343	171	1 637	1 164
Moncton	1 200	1 276	248	246	875	1 204
Fredericton	823	794	155	134	604	967
Bathurst	734	752	136	161	566	804
Miramichi	222	246	119	167	234	395
Campbellton	207	185	37	54	191	364
Edmundston	202	286	56	113	355	552
Woodstock	197	193	36	43	254	416
Total	**5 138**	**5 326**	**1 130**	**1 089**	**4 716**	**5 866**

*Source: Program Support Branch, Department of Justice
Causes are defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant. Matters generally include 1) Criminal Matters filed (indictment and summary appeals, and 2) Notices of Application as to Civil Matters filed (trials or hearings and ex-parte applications).
*Source: Soutien des programmes, ministère de la Justice.
Les causes désignent une action, un procès ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur. Les questions comprennent généralement 1) les affaires criminelles (accusations, transferts à un tribunal provincial et appels sommaires) et 2) les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes *ex parte*).

Court of Queen's Bench, Family Division / Cour du Banc de la Reine - Division de la famille
Total Filing Activity* / Instances introduites* 1998-1999

Judicial District / Circonscription judiciaire	Trial records for Petitions / Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions / Motions déposées	Applications / Requêtes déposées	Separation Agreements / Accords de séparation	Voluntary Agreements (HRD clients)** / Accords volontaires (clients MDRH)**	Total
Saint John / Saint-Jean	333	186	506	2	162	1 189
Moncton	381	282	493	21	163	1 340
Fredericton	338	238	253	31	77	937
Bathurst	90	126	223	8	103	550
Miramichi	110	82	193	41	66	492
Campbellton	47	45	182	13	45	332
Edmundston	78	72	117	11	29	307
Woodstock	101	74	140	4	30	349
Total 1998-1999	**1 478**	**1 105**	**2 107**	**131**	**675**	**5 496**
Total 1997-1998	1 554	1 002	1 980	194	513	5 243

*Source: Program Support Branch, Department of Justice
Based on the number of trial records for petitions, motions, applications and agreements filed in the regional offices of Family Division.
**HRD= Department of Human Resources Development
*Source: Soutien des programmes, ministère de la Justice.
Fondées sur le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, motions, requêtes et accords déposés aux bureaux régionaux de la Division de la famille.
**MDRH = Ministère du Développement des ressources humaines.

Provincial Court of New Brunswick, Charge Data - Adults Only
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick - Données relatives aux inculpations - Adultes seulement
1998-1999

Region / Région	1998-1999 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées	1997-1998 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées	% of Change / % de variation sur l'exercice précédent
Moncton	8 240	8 685	-5%
Saint John / Saint-Jean*	10 023	8 837	13%
Hampton	3 991	4 030	-1%
St. Stephen	1 868	1 663	12%
Fredericton	6 154	5 665	9%
Burton	1 683	1 430	18%
Woodstock	2 412	2 224	8%
Grand Falls / Grand-Sault	1 433	1 399	2%
Edmundston	1 943	1 918	1%
Campbellton	2 957	4 033	-27%
Bathurst	2 079	2 351	-12%
Tracadie	3 135	2 917	7%
Miramichi	3 789	3 518	8%
Richibucto	3 422	3 472	-1%
Total	**53 129**	**52 142**	**2%**

*Saint John Night Court figures, which include default convictions under the *Motor Vehicle Act*, are represented in the annual totals of Saint John region.
*Les données de la Cour siégeant le soir à Saint-Jean, qui comprennent les condamnations par défaut en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, ont été incluses dans le total annuel pour la région de Saint-Jean.

Provincial Court of New Brunswick, Charge Data - Youth Court
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick - Données relatives aux inculpations - Tribunal pour adolescents
1998-1999

	1998-1999 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées	1997-1998 No. of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées	% of Change / % de variation sur l'exercice précédent
Region / Région			
Moncton	800	921	-13%
Saint John / Saint-Jean	766	993	-23%
Hampton	409	397	3%
St. Stephen	243	237	3%
Fredericton	470	619	-24%
Burton	206	190	8%
Woodstock	97	100	-3%
Grand Falls / Grand-Sault	176	149	18%
Edmundston	152	99	54%
Campbellton	47	89	-47%
Bathurst	295	323	-9%
Tracadie	286	234	22%
Miramichi	470	448	5%
Richibucto	81	166	-51%
Out of Province / À l'extérieur de la province	20	3	567%
Total	**4 518**	**4 968**	**-9%**

Justice Services Division

The Justice Services Division includes: Corporate Affairs Branch; Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch; Examinations Branch; Insurance Branch; Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch; and Securities Administration Branch.

Corporate Affairs Branch

Corporate Affairs administers the following acts: *Business Corporations Act*; *Companies Act*; *Limited Partnership Act*; and the *Partnerships and Business Names Registration Act*.

The Branch incorporates New Brunswick-based business corporations and non-profit companies, and registers partnerships and business names under which sole proprietorships and partnerships operate. Extra-provincial corporations and businesses conducting business in New Brunswick are normally required to register with the Branch. The Branch maintains publicly available, up-to-date information on business and non-profit corporations and unincorporated business entities.

Highlights

- The project to improve the technological capabilities of the Corporate Affairs database, including making it Year 2000 compliant and having the ability to recognize French character set, was completed. The new system was operational on April 26, 1998.
- The Branch completed its forfeiture process against corporations that were in default with their annual return obligations under the *Business Corporations Act*. More than 5,000 additional annual returns were filed during this fiscal year as corporations brought themselves up to date with past deficiencies.
- The Branch continues to participate on a committee to reconcile extra-provincial corporation registration and reporting requirements in accordance with the Internal Trade Agreement.
- The *Special Corporate Continuance Act* was enacted on March 12, 1999. The Act is subject to proclamation.

Division des services à la justice

Cette division comprend la Direction des affaires corporatives, la Direction des caisses populaires, des coopératives et des compagnies de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des affaires corporatives

La Direction des affaires corporatives est chargée de l'application de plusieurs lois importantes, notamment la *Loi sur les corporations commerciales*, la *Loi sur les compagnies*, la *Loi sur les sociétés en commandite* et la *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*.

Cette direction constitue en corporation les corporations commerciales et les compagnies à but non lucratif dont le siège social se trouve au Nouveau-Brunswick et elle enregistre les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales sous lesquelles les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif exercent leurs activités. Les entreprises et les corporations commerciales extraprovinciales qui font affaire au Nouveau-Brunswick doivent normalement s'enregistrer auprès de la Direction. Celle-ci offre au public un service d'information à jour sur les corporations commerciales, les corporations à but non lucratif et les entreprises non constituées en corporation.

Faits saillants

- La Direction a mené à terme le projet d'améliorer les capacités techniques de sa base de données de sorte à la rendre compatible à l'an 2000 et à lui permettre de reconnaître les caractères français. Le nouveau système est devenu opérationnel le 26 avril 1998.
- La Direction a terminé son processus de déchéance à l'endroit des corporations qui avaient fait défaut de s'acquitter de leurs obligations en matière de déclarations annuelles en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*. Plus de 5 000 déclarations annuelles additionnelles ont été soumises au cours de l'année financière, au fur et à mesure que les corporations remédiaient à leur défaut.
- La Direction a continué de participer aux travaux d'un comité chargé d'harmoniser les exigences relatives à l'enregistrement et aux déclarations des corporations extraprovinciales, conformément à l'Accord sur le commerce intérieur.
- La *Loi sur la prorogation spéciale des corporations* a été adoptée le 12 mars 1999. La Loi est sujette à promulgation.

- The past year was particularly busy with the review of various proposed Private Acts of the Legislative Assembly, including *Royal Bank of Canada Trustees International Limited Act* and *An Act to Amend SBC Global Trust Corporation Act*.

- The Branch initiated, for consideration by the Legislative Assembly, the repeal of two redundant Private Acts: *An Act relating to the Incorporating of the First Church of Christ Scientist, Saint John, N.B.* and *An Act to Incorporate the Catholic Welfare Bureau*.

- L'année dernière a été particulièrement chargée en raison de l'examen de divers projets de loi d'intérêt privé par l'Assemblée législative, y compris de la *Loi constituant en corporation Les Fiduciaires Internationaux Banque Royale du Canada Limitée* et la *Loi modifiant la Loi constituant en corporation SBC Global Trust Corporation*.

- La Direction a entrepris l'abrogation de deux lois d'intérêt privé redondantes, à savoir *An Act relating to the incorporating of First Church of Christ Scientist, Saint John, N.B.* et *An Act to incorporate the Catholic Welfare Bureau*, en vue de soumettre ce projet à l'étude de l'Assemblée législative.

Corporate Affairs Branch Activities /
Activités de la Direction des affaires corporatives

Transactions / Opérations	1997-1998	1998-1999
Incorporations / Constitutions en corporation	2 208	2 247
Registrations / Enregistrements	2 918	2 792
Annual Returns / Rapports annuels*	36 756	28 004
Certified Copies / Copies certifiées conformes	2 081	2 129

* Reflects volume increases due to forfeiture process.
* Ce chiffre tient compte de l'augmentation du volume attribuable au mécanisme de déchéance.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

The Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors and recommends policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

The Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, co-operative stores, housing, service and worker co-operatives.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des credit unions au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements. Cette responsabilité comprend également l'exercice des attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses dans le but de protéger les déposants, et elle recommande l'adoption de modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La direction est responsable de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives concernant les coopératives. À des fins administratives, les coopératives sont réparties en sept catégories : les coopératives agricoles, les coopératives de produits forestiers, les coopératives de pêcheurs, les coopératives de consommateurs, les coopératives d'habitation, les coopératives de services et les coopératives de travailleurs.

Loan and Trust Companies

The Branch also administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies, licensing of extra-provincial loan and trust companies and monitoring the financial stability and solvency of licensed companies for the protection of depositors. The Branch recommends policy and legislative changes concerning loan and trust companies.

Highlights

- The Branch released a Document for Consultation for possible amendments to the *Credit Unions Act*. Feedback was requested from the credit union and caisse populaire central agencies.

- The Superintendent released a credit union and a caisse populaire from supervision.

- The Superintendent approved nine caisse populaire amalgamation initiatives. Nineteen (19) caisses populaires amalgamated to create nine new caisses populaires.

- During the fiscal year ending March 31, 1999, the Branch administered current co-operative association legislation and incorporated seven new co-operatives.

- There were 41 extra-provincial companies licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 1999. There was no New Brunswick incorporated loan and trust company. The total deposits from New Brunswick as of January 31, 1999 were in excess of $1.3 billion, excluding three bank subsidiaries, which do not have to file information in accordance with the federal *Trust and Loan Corporations Act*.

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction assume aussi la responsabilité de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe notamment de la constitution en corporation et de l'agrément des compagnies provinciales de prêt et de fiducie, de l'agrément des compagnies extraprovinciales de prêt et de fiducie et de la surveillance de la stabilité financière et de la solvabilité des compagnies agréées afin de protéger les déposants. Elle recommande l'adoption de modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les compagnies de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a rendu public un document de consultation au sujet de modifications possibles à la *Loi sur les caisses populaires*. Elle a demandé aux bureaux centraux des caisses populaires et des credit unions de lui faire part de leurs opinions à ce propos.

- Le surintendant a mis fin à la surveillance dont faisaient l'objet une caisse populaire et une *credit union*.

- Le surintendant a approuvé neuf projets de fusion de caisses populaires. Dix-neuf (19) caisses populaires se sont ainsi regroupées pour créer neuf nouvelles caisses populaires.

- Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1999, la Direction a administré les mesures législatives en vigueur sur les associations coopératives et elle a constitué sept nouvelles coopératives.

- Le 31 mars 1999, 41 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie de prêt et de fiducie provinciale n'était titulaire d'un permis. Le total des dépôts du Nouveau-Brunswick dépassait la somme de 1,3 milliard de dollars le 31 mars 1999, si l'on fait exception des trois filiales de banques qui ne sont pas tenues de déposer un rapport, conformément à la *Loi sur les sociétés de fiducie* et de prêt du Canada.

Comparative Statistical Summary, Credit Unions and *Caisses Populaires* by Calendar Year / Tableau statistique comparatif - Caisses populaires et *credit unions*, par année civile

	1997	1998
No. of Credit Unions / Nombre de caisses populaires	112	104
Employees / Employés		
(full time)(à plein temps)	975	1 114
(part time)(à temps partiel)	274	344
Membership / Membres*	288 966	308 956
	$	$
Assets / Actif	1 805 659 159	1 893 763 874
Deposits / Dépôts	1 636 027 499	1 689 138 789
Expenditures / Dépenses	155 007 812	161 670 520

* This represents the number of members reported by each credit union and caisse populaire. / * Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union.

The financial information presented here represents audited information for the 1997 and 1998 fiscal years. / Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 1997 et 1998.

Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report / On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.

Comparative Statistical Summary - Co-operatives by Calendar Year / Tableau statistique comparatif - Coopératives, par année civile*

	1997 (actual) (chiffres actuels)	1998 (preliminary) (chiffres préliminaires)
No. of Co-operatives / Nombre de coopératives	225	232
**Employees / **Employés		
(full time) (à plein temps)	969	1 065
(part time) (à temps partiel)	1 995	2 092
Membership / Membres	79 124	88 951
	$	$
Assets / Actif	180 620 758	188 549 190
Total Sales / Ventes totales	410 969 188	417 340 614

* Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 1997 annual returns and/or financial statements as of June 22, 1998, and 1998 annual returns and/or financial statements before August 12, 1999. / Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, mais uniquement de celles qui ont déposé leur rapport annuel ou leurs états financiers de 1997 avant le 22 juin 1998 et leur rapport annuel ou leurs états financiers de 1998avant le 12 août 1999.

** Figures do not include approximately 800 employees of two federally incorporated co-operatives : The Co-operators and Co-op Atlantic. Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report. / Les chiffres ne tiennent pas compte d'environ 800 employés de deux coopératives constituées sous le régime fédéral : The Co-operators et Coop Atlantique. On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch completed monitoring and annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. In addition, staff were involved in the completion of two field examinations of New Brunswick-based insurance companies, and results were reported to the Superintendent of Insurance and each company.

- Two desk examinations of New Brunswick-based securities brokers were carried out for the Securities Administration Branch. Staff also participated with other provinces in a national compliance review by conducting a field examination of a New Brunswick-based mutual fund dealer. The focus of the examination was to determine compliance with the new National Policy on mutual fund sales practices.

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards and federations. Comments are reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues. A field examination was completed for a stabilization board during the year, and results were reported to the Superintendent of Credit Unions and the stabilization board.

- A review of documents relating to the renewal of two families of New Brunswick mutual funds was com-

Direction des examens

Cette direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle assure un service d'examen général de manière à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis, des évaluations sur la question de savoir si les établissements et les particuliers assujettis à la réglementation sont dans une bonne situation financière, adoptent de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par les lois suivantes : la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction est responsable de la prestation de services de consultation; elle recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a mené à terme sa surveillance et ses examens manuels annuels des sociétés d'assurances relevant de la compétence de la province. De plus, le personnel a participé à la réalisation de deux vérifications sur place de sociétés d'assurances de la province. Les résultats ont été communiqués au surintendant des assurances et à chacune des compagnies.

- Deux examens manuels annuels auprès de courtiers en valeurs mobilières établis au Nouveau-Brunswick ont été effectués pour le compte de la Direction des valeurs mobilières. Les employés ont participé, avec les représentants d'autres provinces, à la réalisation d'un examen à l'échelle nationale de la conformité en effectuant une vérification sur place d'un courtier en fonds mutuels du Nouveau-Brunswick. Cet examen avait pour but de vérifier le degré de conformité à la nouvelle politique nationale sur les méthodes de vente des fonds mutuels.

- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations du Nouveau-Brunswick. Elle a fait part au surintendant de ses observations sur les résultats financiers et sur les autres questions de conformité. Elle a en outre effectué une vérification sur place d'un office de stabilisation au cours de l'année, et elle en a communiqué les résultats au surintendant des caisses populaires et à l'office de stabilisation.

- La Direction a examiné les documents se rapportant au renouvellement de deux familles de fonds mutuels du Nou-

pleted, and the results were reported to the Securities Administration Branch.

- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.

- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in 23 funeral homes. Assessments and recommendations are forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with the funeral home. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.

- Financial advisory and other assistance was provided to the other branches of Justice Services when requested. These services usually relate to questions of business practices, disclosure to the public or compliance with the applicable statute. Services provided during the year included assistance in the review leading to the amalgamations of credit unions and carrying out policy research on the *Credit Unions Act*.

- The Branch reviewed financial information submitted in accordance with the *Loan and Trust Companies Act* and reported to the Superintendent quarterly.

- A report on the financial status of New Brunswick credit unions was prepared and submitted to the Department of Finance.

- Staff provided financial services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet both educational standards and licensing requirements. This includes all classes of insurance within the definition of property and casualty, life, accident and sickness, and marine insurance. The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

veau-Brunswick et elle a fait part des résultats à la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.

- La Direction a mené à terme des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de 23 salons funéraires. Des évaluations et des recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chacun des examens en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services se rapportaient généralement à des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité à la loi applicable. Parmi les services rendus par la Direction au cours de l'année, mentionnons l'examen de politiques de placement et de modifications à des règlements généraux ou à des statuts constitutifs soumis à l'approbation du surintendant des caisses populaires.

- La Direction a examiné les renseignements financiers soumis conformément à la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et elle a soumis trimestriellement les résultats au surintendant.

- Les employés de la Direction ont préparé un rapport sur la situation financière des caisses populaires du Nouveau-Brunswick à l'intention du ministère des Finances.

- La Direction a fourni des services financiers à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail a pour but de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de formation et à obtenir un permis. Ce secteur comprend toutes les catégories d'assurances correspondant à la définition des assurances Incendie Accident et Risques Divers, de l'assurance-vie, de l'assurance accident et maladie et de l'assurance maritime. La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Highlights

- In accordance with the Conference of Atlantic Premiers initiative on harmonized insurance legislation, the Branch participated in the development of a draft harmonized Act. The draft was officially released on April 6, 1999 for public discussion and input.

- The Branch began the development of a new software program for the administration of Branch operations, including licensing and revenue administration.

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators, New Brunswick worked with other jurisdictions and with industry associations to address current insurance and regulatory issues.

- A number of examinations and audits of provincial insurers were carried out jointly with the Examinations Branch.

Faits saillants :

- Dans le cadre du projet d'harmonisation des mesures législatives sur les assurances de la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique, la Direction a participé à l'élaboration d'une ébauche d'une loi harmonisée. Cette ébauche a été officiellement rendue publique le 6 avril 1999 dans le but de susciter les discussions et de recueillir l'avis de la population.

- La Direction a entrepris la conception d'un nouveau logiciel qui servira à l'administration de ses activités, notamment à la gestion de la délivrance des permis et des recettes.

- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, la Direction a collaboré avec d'autres administrations et avec des associations professionnelles à l'examen des enjeux courants dans les domaines de l'assurance et de la réglementation.

- La Direction a participé à un certain nombre d'examens et de vérifications des assureurs de la province, en collaboration avec la Direction des examens.

Statistical Summary of Insurance Operations* / Tableau statistique - Assurances*

	1998-1999	1997-1998
Licenced Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	276	281
Agents, Brokers, Adjusters & Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	3 922	3 674
	$	$
Premium Taxes Collected / Taxes sur les primes perçues	23 500 970	23 201 065
Other Revenue / Autres recettes	1 477 288	1 561 219
Branch Operation Costs / Frais de fonctionnement de la direction	390 596	384 193

*Detailed information is provided in the individual Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 1999.
*Des renseignements détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The Office of the Rentalsman operates and manages the *Residential Tenancies Act* program. The Chief Rentalsman in Fredericton and nine others in six regional offices throughout the Province provide advice and guidance to landlords and tenants, perform investigations for the mediation and arbitration of disputes and provide educational information to improve relations between landlords and tenants. The rentalsmen also decide on the disbursement of security deposit monies in cases of dispute in relation to these funds.

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Direction du médiateur des loyers

La Direction du médiateur des loyers est responsable de l'administration des programmes établis en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. La médiatrice en chef des loyers, à Fredericton, et les neuf médiateurs répartis dans six bureaux régionaux dans toute la province conseillent et guident les propriétaires et les locataires, font des enquêtes en vue de la médiation des litiges et diffusent des renseignements visant à améliorer les rapports entre propriétaires et locataires. Les médiateurs des loyers décident aussi de l'attribution des dépôts de garantie en cas de litige.

Highlights

- The number of inquiries and complaints stood at 68,103 in 1998-99, a decrease from 71,542 in 1997-98. As a result of these requests and complaints, 320 notices to comply were issued in this fiscal year, and 127 eviction orders were issued in 1998-99. Inspections totaled 349.

- As of March 31, 1999, security deposits held by the Office of the Rentalsman numbered 28,359 compared to 27,364 at the previous year-end and totalled $8,341,700, an increase of $451,264 over the 1997-98 total.

- Prosecutions continued under The *Residential Tenancies Act* in relation to landlords who failed to remit security deposits to the Rentalsman.

- The *Residential Tenancies Act* was amended in March of 1999 to address the method of calculating a month or a week for the purpose of giving notice. Both landlords and tenants requested the calculation begin on the first day of the notice period rather than the day preceding the notice period.

- The spring amendment also included the service of notices by fax when serving the landlord or the rentalsman.

- An offence section was added to The *Residential Tenancies Act* making it illegal for a landlord to deliberately interfere with the supply of heat, water, or electric power.

- The spring 1999 amendments also improved the provision that enables a landlord to pursue a claim against the security deposit through the court system when the damage in question is beyond the jurisdiction of the rentalsman.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting con-

Faits saillants

- Le nombre de demandes de renseignements et de plaintes s'établissait à 68 103 en 1998-1999, une diminution par rapport aux 71 542 demandes et plaintes enregistrées l'année précédente. Ces demandes de renseignements et ces plaintes ont donné lieu à 320 avis à se conformer au cours de l'exercice. Au total, 127 ordres d'expulsion ont été délivrés en 1998-1999. Au cours de l'année, 349 inspections ont été effectuées.

- Au 31 mars 1999, la Direction du médiateur des loyers détenait 28 359 dépôts de garantie - comparativement à 27 364 à la fin de l'exercice précédent - pour un total de 8 341 700 millions de dollars, soit une augmentation de 451 264 $ par rapport au total de l'exercice 1997-1998.

- Des poursuites continuent d'être engagées en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* contre les propriétaires qui ne remettent pas les dépôts de garantie au médiateur des loyers.

- La *Loi sur la location de locaux d'habitation* a été modifiée en mars 1999 dans le but de prescrire la façon de calculer un mois ou une semaine pour les fins des avis. Les propriétaires et les locataires ont demandé que le calcul commence à compter de la première journée de la période visée par l'avis, plutôt que la journée précédente.

- La modification de mars 1997 prévoit la possibilité, désormais, de faire une mise en demeure par télécopieur.

- Une disposition portant infraction a été ajoutée à la *Loi sur la location de locaux d'habitation*; en vert de celle-ci, il est illégal pour le propriétaire de nuire délibérément au chauffage et à l'approvisionnement en eau et en électricité.

- Les modifications qui ont été apportées à la Loi au cours du printemps 1999 ont aussi amélioré la disposition qui permet aux propriétaires de s'adresser à l'appareil judiciaire lorsque leur réclamation à l'égard du dépôt de garantie dépasse la compétence du médiateur des loyers.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration journalières d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation. Les lois dont ils ont la responsabilité comprennent notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de*

sumer education and information and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation.

Highlights

- The fiscal year 1998-99 was the sixth year of operation in which rentalsmen were providing consumer information throughout the Province. There were 11,876 requests for information, which is consistent with the previous year. There were 1,122 complaints handled in 1998-99, a decrease of 251 complaints compared to 1997-98.

- There were 4,376 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Prearranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act.*

- Services were offered to schools, community agencies and public service groups for speaking engagements, and several media releases on consumer topics were distributed.

- The Branch is playing a role in the ongoing Internal Trade Agreement as sector negotiator for the consumer-related matters sector of the agreement.

- Consumer Affairs is presently participating in three additional working groups pursuant to the Internal Trade Agreement. The working groups include Cost of Credit Disclosure Legislation Harmonization, the Co-operative Enforcement Committee, and Committee on Information Sharing.

- Consumer Affairs continues to provide provincial representation on the Canadian Motor Vehicle Arbitration Plan (CAMVAP), which provides consumers an alternative method of resolution of disputes with their vehicle manufacturer.

pompes funèbres et la *Loi sur les agents immobiliers.* Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et responsabilités, de promouvoir l'éducation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation des activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation.

Faits saillants

- Pour la sixième année, les médiateurs des loyers ont fourni des renseignements à l'intention des consommateurs dans l'ensemble de la province au cours de l'exercice 1998-1999. Environ 11 876 demandes de renseignements ont été reçues dans toute la province, soit un nombre semblable à celui de l'année précédente. De plus, 1 122 plaintes ont été traitées en 1998-1999, ce qui représente une diminution de 251 plaintes par rapport à l'année précédente.

- Le Ministère a délivré un total de 4 376 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments.*

- La Direction a fourni ses services aux écoles, aux organismes communautaires et aux groupes philanthropiques, elle a présenté des exposés et elle a publié plusieurs communiqués de presse sur des sujets intéressant les consommateurs.

- La Direction des services à la consommation joue le rôle de négociateur permanent du secteur, dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur, relativement à toutes les questions touchant les services à la consommation.

- La Direction des services à la consommation fait partie de trois autres groupes de travail mis sur pied dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur. Ceux-ci s'occupent de l'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit, de la coopération dans l'application de la loi et du partage de l'information.

- La Direction des services à la consommation continue de représenter le gouvernement provincial au sein du Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC), qui permet aux consommateurs de se prévaloir d'une méthode de règlement extrajudiciaire des conflits avec les fabricants de véhicules automobiles.

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs /
Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	1997-1998	1998-1999
Licences / Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
-agents / agents	199	161
-managers / gérants	157	202
-salespersons / vendeurs	778	798
Auctioneers Licence Act / Loi sur les licences d'encanteurs	75	75
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
-vendors / vendeurs	102	66
-salespersons / représentants	500	441
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
-collection agencies / agences de recouvrement	32	24
-branch offices / succursales	11	23
-collectors / agents de recouvrement	925	923
Pre-arranged Funeral Services Act / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres	54	58
Certificates: / Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act / Loi sur la divulgation du coût du crédit	1 131	1 158
Commissioners for Taking Affidavits Act / Loi sur les commissaires à la prestation des serments	624	447
Total of Licences & Certificates / Total des certificats, licences et permis	**4 588**	**4 376**

Securities

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is established to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. The Branch's mandate is to administer the *Security Frauds Prevention Act* (the *Securities Act*) to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick meet established disclosure standards; that those who trade in securities, such as investment dealers and salespersons, are suitable for registration and meet established standards; that investors are treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compliance actions conducted by the Branch in co-operation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders are educated and informed about securities matters.

Highlights

- A new law reform project was announced by the Department to result in recommendations for the modernization of securities regulation through the implementation of a new *Securities Act*. Initial planning commenced during the fiscal year and will be carried forward into the next.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est l'organisme provincial responsable de la réglementation des marchés des capitaux et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Elle a pour mandat d'assurer l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs mobilières*) de sorte à ce que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectent les normes établies en matière de divulgation. Elle s'assure aussi que les personnes qui font le commerce des valeurs mobilières, comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, rencontrent les critères d'enregistrement ainsi que les autres normes reconnues, et que les investisseurs sont traités de façon juste et équitable. Elle s'acquitte de son mandat par des activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes réglementaires. Enfin, elle s'occupe de l'éducation et de l'information des intervenants sur le marché des valeurs mobilières.

Faits saillants

- Le Ministère a annoncé un nouveau projet de réforme qui a pour but de recueillir des recommandations visant à moderniser la réglementation des valeurs mobilières par l'entrée en vigueur d'une nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières*. La planification a été entreprise au cours de l'année financière et se poursuivra l'an prochain.

- Approval was received to expand, during the next fiscal year, the number of Branch staff from four to seven. This expansion is a consequence of the Department's proposal to strengthen the Branch's enforcement and compliance resources to better benefit New Brunswick investors.

- In order to ensure greater uniformity with other Canadian provinces in the application of fees, the Act was amended to clarify when payments are to be made; how the amounts are to be calculated; and in some instances to require the payment of new amounts, particularly for annual information forms. These are now set out in a schedule to the Act, and previous references in the General Regulation were repealed.

- During the fiscal year the Branch implemented a new, Year 2000 compliant electronic registration system for brokers, salespersons and security issuers. This new system simplified the tracking of revenues as well as the registration renewal process, which resulted in improved service to applicants and registrants.

- The Branch continued to respond to complaints by undertaking investigations, sometimes in co-operation with other regulators and agencies. Increasing solicitations of New Brunswick investors by non-Canadians was identified as a regulatory concern, as were electronic and internet securities trading.

- La Direction a été autorisée à faire passer ses effectifs de quatre à sept employés au cours de la prochaine année financière. Cette mesure découle du projet du Ministère d'accroître les ressources de la Direction dans les secteurs de l'application de la loi et de la conformité afin de mieux protéger les investisseurs néo-brunswickois.

- Dans le but d'accroître l'uniformité entre les provinces en ce qui concerne les droits applicables, la Loi a été modifiée pour préciser le moment où les paiements doivent être effectués et la façon de calculer ceux-ci et, dans certains cas, pour exiger le paiement de nouveaux droits, en particulier en ce qui concerne les formules de déclaration annuelle. Ces droits sont dorénavant édictés en annexe de la Loi, et leur mention dans le règlement général a été abrogée.

- Au cours de l'année financière, la Direction a mis en œuvre un nouveau système électronique d'enregistrement compatible à l'an 2000 à l'intention des courtiers, des vendeurs et des émetteurs de valeurs mobilières. Ce nouveau système simplifie la comptabilisation des recettes et le mécanisme de renouvellement de l'enregistrement, ce qui permet d'améliorer les services offerts à la clientèle.

- La Direction a continué à traiter les plaintes en entreprenant des enquêtes, parfois en collaboration avec d'autres autorités de réglementation et organismes. L'intensification de la sollicitation auprès des investisseurs néo-brunswickois par des non-Canadiens préoccupe les autorités, tout comme le commerce électronique ou sur Internet des valeurs mobilières.

Comparative Statistical Summary of Securities Administration Branch Operations / Tableau statistique comparatif - Direction de l'administration des valeurs mobilières

Activities/Activités	1997-1998	1998-1999
Brokers Registered / Courtiers enregistrés	105	110
Salespersons Registered / Vendeurs enregistrés	3 390	3 506
Security Issuers Certificates Issued / Certificats délivrés aux émetteurs de valeurs	476	391
Exemption Orders / Ordonnances	170	173
Complaints/investigations pursued / Plaintes/enquêtes menées	30	38
	$	$
Revenue / Recettes	1 813 000	1 873 000

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department of Justice in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to managers and employees in the areas of departmental services, expropriation advisory services, financial services, human resources, information systems and facilities management.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the department throughout the Province.

Highlights

- Programming and design were commenced for the consolidation and upgrading for new court facilities in Miramichi into one modern complex by enlarging and renovating the existing Court House. Government approved a process to investigate the opportunity of using a public-private partnership and to proceed with the first stage only (Expression of Interest).

- Built-in security continued to be a high priority. Controlled access doors and counters for restricted areas were installed for judges' chambers, Public Prosecutions and bookkeepers' offices. Exhibit rooms in Woodstock and Moncton were upgraded.

- Court administration offices were renovated in Saint John, Moncton, Fredericton and Tracadie as well as the Queen's Printer Office in Fredericton.

- Two courtrooms were renovated in Saint John and Moncton.

- A unit of Family Court Services was relocated to new space in Saint John.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en lui offrant un soutien de qualité, des avis, la consultation, la surveillance et la coordination des services aux gestionnaires et aux employés dans les secteurs des services ministériels, du commissaire consultatif de l'expropriation, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations.

Gestion des installations

La Gestion des installations est responsable de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des programmes de construction et de rénovation ainsi que de la gestion des locaux du Ministère à l'échelle de la province.

Faits saillants

- Le service a commencé à élaborer le programme et la conception en vue du regroupement et de la modernisation des services judiciaires dispensés à Miramichi au sein d'un complexe moderne qui verra le jour grâce à la rénovation et à l'agrandissement du palais de justice actuel. Le gouvernement a approuvé une démarche visant à étudier le bien-fondé d'un partenariat entre les secteurs privé et public et il a donné son aval à la première étape (déclarations d'intérêt).

- La sécurité intégrée est toujours l'une des priorités de la Gestion des installations. Des portes à accès contrôlé et des guichets pour les zones restreintes ont été installés dans les bureaux des juges, des procureurs de la Couronne et de la comptabilité. Les salles où sont gardées les pièces à conviction à Woodstock et à Moncton ont été rénovées.

- Les bureaux des administrateurs des tribunaux ont été rénovés à Saint-Jean, Moncton, Fredericton et Tracadie, à l'instar du bureau de l'Imprimeur de la Reine à Fredericton.

- Deux salles d'audience ont été rénovées à Saint-Jean et Moncton.

- Une unité des Services au Tribunal de la famille a déménagé dans de nouveaux locaux à Saint-Jean.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriation. Compensation disputes are determined by the courts.

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. Les litiges portant sur l'indemnisation sont tranchés par les tribunaux.

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif - Commissaire consultatif de l'expropriation, par année civile

Activities/Activités	1997	1998
Notice of intention to expropriate / Avis d'intention d'exproprier	56	43
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	1 791	1 118
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	1 508	850
No. of expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection withdrawn / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	51	37
No. of expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	12	6
No. of Hearings / Nombre d'audiences	0	1

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff and maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, accounting, revenue and expenditure forecasting, monitoring, comprehensive audit and reporting services. Specific responsibilities include paying vendors, processing expense claims, receiving revenue, and maintaining and managing accounting records of the Department of Justice's expenditure, revenue and trust accounts.

In addition responsibility for the functions performed by Records Management and Departmental Services is within Financial Services Branch.

Records Management Unit maintains a centralized records system (primarily for Administration and Public Prosecutions), and provides assistance to managers and employees in the area of records management.

Departmental Services includes inventory management of office furniture and equipment, forms management, telephone systems and general services (i.e. signs, vehicle policy, parking, ID cards and the corporate card).

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de comptabilité, de pronostics, de surveillance, de vérification exhaustive et de présentation de rapports. Elle a la responsabilité de payer les fournisseurs, de traiter les notes de frais, de percevoir les recettes ainsi que de garder à jour et de gérer des livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

La Direction des services financiers assume aussi la responsabilité de la Gestion des dossiers et des Services ministériels.

L'Unité de la gestion des dossiers tient un système centralisé de dossiers principalement à l'intention de l'administration et des Poursuites publiques. Elle aide aussi les gestionnaires et les employés en ce qui concerne la tenue des dossiers.

Les Services ministériels s'occupent de la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des formules, des systèmes téléphoniques et des services généraux (c.-à-d. affiches, directives au sujet des véhicules, stationnement, cartes d'identité et carte ministérielle).

Highlights:

Financial Services

- Financial Services assisted departmental divisions in revamping Performance Indicators, resulting in a major change in the presentation of the annual budget. These changes were implemented in the 1999-2000 Main Estimates.

- A series of policies were identified to be implemented in subsequent years to provide for a more efficient revenue handling system. Financial Services was responsible for streamlining the reconciliation process for Family Support Order Services and assisted Queen's Printer with ongoing support to their accounting system.

Highlights:

Records Management

- The action plan for the establishment of a Records Management Program for the Department was approved.

- Records Management assisted in the implementation of a file system for Public Prosecutions Branch. Records Retention and Disposition Schedules were also approved in March, 1999.

- As an ongoing project, filing systems for General Administration, Administrative Services Branch and Research and Planning are under review.

Highlights:

Departmental Services

- A review into all departmental voice mail was conducted to verify its utilisation.

- An inventory count of departmental assets was completed for Administrative Services, Attorney General, Research and Planning and Justice Services.

Human Resource Services Branch

To ensure that management and staff have the human resources and skills and abilities required to meet the changing and demanding mandate of the Department, this Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment

Faits saillants

Services financiers

- Les Services financiers ont aidé les divisions du ministère à remanier les mesures du rendement, ce qui a entraîné de grands changements dans la présentation du budget annuel. Ces changements ont été mis en œuvre dans le cadre du budget principal des dépenses de 1999-2000.

- Une série de directives doit être mise en œuvre au cours des prochaines années dans le but d'accroître l'efficacité du mécanisme de traitement des recettes. Les Services financiers ont réussi à rationaliser les modalités de rapprochement du Service des ordonnances de soutien familial et a continué à aider l'Imprimeur de la Reine en soutenant son système comptable.

Faits saillants

Gestion des documents

- Le plan d'action en vue de la mise en œuvre d'un programme ministériel de gestion des documents a été approuvé.

- La Gestion des documents a contribué à mettre en œuvre un système de classement au sein de la Direction des poursuites publiques. Les calendriers de conservation et de disposition des dossiers ont aussi été approuvés en mars 1999.

- Dans le cadre d'un projet qui se poursuit, l'Unité examine les systèmes de classement de l'administration générale, de la Direction des services administratifs et de la Direction de la recherche et de la planification.

Faits saillants

Services ministériels

- Un examen des boîtes vocales de tout le Ministère a été effectué dans le but d'en vérifier l'utilisation.

- Un inventaire des éléments d'actif du Ministère a été effectué auprès des Services administratifs, du Procureur général, de la Direction de la recherche et de la planification et des Services à la justice.

Direction du service des ressources humaines

Pour faire en sorte que les gestionnaires et les membres du personnel disposent des ressources humaines, des compétences et des connaissances nécessaires pour faire face au mandat changeant et exigeant du Ministère, la Direction s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et

and selection, classification and compensation, labour relations, training and development, performance management, change management, Employment Equity and the Official Languages Policy.

Highlights:

- Lead the development and implementation of the Department's Health and Safety Policy.
- Established joint employee/management health and safety committees in the six court administrative regions.
- Enabled all employees and managers to have access to their personal, leave and salary information through the Internet.
- Due to the Department's commitment to upgrade and improve computer technology, computer training for 144 employees was coordinated throughout the Province.
- Twenty-four (24) competitions were held to fill 19 positions.
- Fifteen (15) positions were either classified or reclassified.
- The Branch introduced a new line of service; providing change management planning support aimed at assisting and effectively involving employees, managers and stakeholders who are affected by a change initiative. The major change management activity during this fiscal was the implementation of a new Small Claims Court.

Information Systems Branch

The Information Systems Branch provides technical advice to Departmental management on technological issues and on optimizing the use of technology in service delivery and administrative support. The Branch provides a Help Desk Service to approximately 400 employees and 60 members of the judiciary for assistance with:

- office automation software, such as Word, Outlook and Excel;
- customized branch applications, such as the Corporate Affairs and Rentalsman systems;

des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification et de l'indemnisation, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, de l'équité en matière d'emploi et de la Politique sur les langues officielles.

Faits saillants

- La Direction a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière de santé et de sécurité.
- La Direction a mis sur pied des comités conjoints de gestionnaires et d'employés en matière de santé et de sécurité dans les six régions administratives.
- La Direction a permis à tous les employés et gestionnaires d'avoir accès sur Internet à leur dossier personnel et aux renseignements concernant leurs congés et leur rémunération.
- Par suite de l'engagement pris par le Ministère d'améliorer la technologie informatique, la Direction a coordonné la formation en informatique de 144 employés dans l'ensemble de la province.
- Vingt-quatre (24) concours ont eu lieu dans le but de pourvoir à 19 postes.
- Quinze (15) postes ont été classifiés ou reclassifiés.
- La Direction a lancé une nouvelle gamme de services en matière de soutien à la planification de la gestion du changement dans le but d'aider efficacement les employés, les gestionnaires et les intervenants qui sont touchés par un changement et de les faire participer. La principale activité en matière de gestion du changement au cours de l'année financière a été la mise sur pied de la nouvelle Cour des petites créances.

Direction des systèmes informatiques

La Direction des systèmes informatiques fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère dans le but d'optimiser l'utilisation de la technologie dans la prestation des services et dans le soutien administratif. La Direction fournit un service de dépannage à l'intention d'environ 400 employés et 60 membres de la magistrature qui ont besoin d'aide relativement aux questions suivantes :

- Les logiciels de bureautique comme Word, Outlook et Excel;
- Les applications spéciales du Ministère, comme les systèmes des Affaires corporatives et de la Division du médiateur des loyers;

- Court applications, such as the Family Support Orders system and Delrina Forms;
- Microcomputer and printer problems; and
- Office moves.

Approximately 300 calls per month are received.

The Information Systems Branch plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment. All permanent sites are part of the network and all Justice staff have access to email.

During this year, upgrades to desktop workstations to meet Year 2000 compliance were completed. The Family Support Order system, which produces cheques for beneficiaries in the program, was re-worked to ensure Year 2000 compliance and to add a few enhancements, such as improved search capability and receipt production, requested by book-keepers and enforcement officers. The Insurance Branch system was examined and both new work processes and a new system were recommended and begun.

Development of a new criminal charge tracking system for use in the Provincial Courts (JIS replacement) began in the fall. The old mainframe system, not Y2K compliant and not upgradeable, will be archived following the conversion of all relevant data from that system to the new. This is a multi-year project and in 1998-99 a prototype was developed and demonstrated, workforce alignment work was begun, infrastructure upgrades were completed and the project remained on time and on budget. The implementation of the new charge tracking system is scheduled for October 1999.

The Branch participated in departmental committees on strategic planning, Year 2000, and performance measurement; and on inter-departmental committees on information systems, electronic commerce, the customer service file, and Year 2000. The Branch liaises regularly with other government departments, other levels of government, and with private sector technology companies for knowledge transfer and information sharing.

Highlights

- Replacement of the mainframe Justice information system with a user friendly application, available in both official languages is well underway.

- Les applications des tribunaux, comme le système du Service des ordonnances de soutien familial et les formules Delrina;
- Les problèmes de micro-ordinateurs et d'imprimantes;
- Les déménagements.

Le service reçoit près de 300 appels par mois.

La Direction planifie et entretient un système provincial de communication électronique, de transfert de fichiers et de clients-serveurs. Tous les bureaux permanents sont reliés au réseau et tous les employés de la Justice ont accès au courriel.

Au cours de l'année, la Direction a mené à terme l'amélioration des ordinateurs personnels afin de les rendre conformes à l'an 2000. Le système du Service des ordonnances de soutien familial, qui produit les chèques à l'intention des bénéficiaires du programme, a été remanié afin de le rendre conforme à l'an 2000 et d'y ajouter certaines améliorations demandées par les teneurs de livres et les agents d'exécution, comme une meilleure capacité de recherche et de production de reçus. La Direction a examiné le système de la Direction des assurances, et elle a recommandé et entrepris l'adoption de nouvelles méthodes de travail et d'un nouveau système.

Au cours de l'automne, la Direction a commencé la conception d'un nouveau système de repérage des accusations criminelles à l'intention de la Cour provinciale (remplacement du SIJ). Le contenu de l'ancien ordinateur central, qui n'était pas conforme à l'an 2000 et qu'on ne pouvait améliorer, sera archivé à la suite de la conversion de toutes les données pertinentes. Il s'agit d'un projet pluriannuel; en 1998-1999, on a conçu le prototype et on en a fait la démonstration, on a commencé à former les employés et on a terminé l'amélioration des infrastructures. Le projet continue de respecter les échéanciers et les budgets. La mise en œuvre du nouveau système de repérage des accusations doit avoir lieu en octobre 1999.

La Direction a participé aux activités de comités ministériels sur la planification stratégique, l'an 2000 et la mesure du rendement, et elle a siégé à des comités interministériels sur les systèmes informatiques, le commerce électronique, le fichier de service à la clientèle et l'an 2000. La Direction assure les liaisons régulières avec les autres ministères, d'autres paliers de gouvernement ainsi que les entreprises privées du secteur des technologies à des fins de transfert du savoir et de partage de l'information.

Faits saillants

- Le remplacement d'ordinateur central du système d'information sur la justice par une application conviviale disponible dans les deux langues officielles est en voie de réalisation.

- A replacement for the Family Support Orders maintenance and enforcement system was completed.
- Implementation of email and internet/intranet across the department, across the province, was completed.
- The branch adopted a Project Management Methodology and Approach for use with system development projects involving process and technology change.

Research and Planning Branch

The Research and Planning Branch provides corporate support services in a number of areas. These include strategic and departmental planning, federal/provincial/territorial relations, policy development and program design, performance indicators, evaluation and reviews, public relations and communications, and executive support to the Minister and the office of the Deputy Minister.

Highlights:

Research and Planning was involved in several major projects in the 1998-99 fiscal year. Among these projects were:

- Program design/data requirements for Small Claims.
- Led development of amendments to *Probate Act* to respond to *Eurig* decision.
- Coordinated Year 2000 readiness planning for the Department.
- Participated in the implementation and monitoring of the Adult Alternative Measures program with the Solicitor General's Department.
- Participated in the development of the Justice Information System (JIS) for criminal charges.
- Co-ordinated the development of the planning process for Court Services.
- Participated in Aboriginal Duty Council Study in Big Cove.

- Le remplacement du système de tenue et d'exécution du Service des ordonnances de soutien familial a été achevé.
- La Direction a terminé la mise en œuvre du courriel ainsi que d'Internet et de l'intranet dans tous les bureaux du Ministère à l'échelle de la province.
- La Direction a adopté une approche et une méthodologie de gestion des projets qui sera utilisée dans les projets de conception de systèmes provoquant un changement de méthodes et de technologie.

Direction de la recherche et de la planification

La Direction de la recherche et de la planification fournit des services de soutien ministériel dans un certain nombre de secteurs. Ceux-ci regroupent la planification stratégique et ministérielle, les relations fédérales-provinciales-territoriales, l'élaboration des politiques et la conception des programmes, les indicateurs de rendement, les évaluations et les examens, les relations publiques et les communications ainsi que le soutien administratif du Ministre et du bureau du sous-ministre.

Faits saillants

La Direction de la recherche et de la planification a participé à un certain nombre de projets importants au cours de l'année financière 1998-1999. En voici quelques-uns :

- La Direction a conçu les programmes et établi les besoins de données de la Cour des petites créances.
- La Direction a dirigé l'élaboration des modifications à la *Loi sur la Cour des successions* à la suite de la décision *Eurig*.
- La Direction a coordonné la planification des préparatifs du Ministère en vue de l'an 2000.
- La Direction a participé à la mise en œuvre et à la surveillance du programme des mesures de rechange pour adultes, en collaboration avec le ministère du Solliciteur général.
- La Direction a participé à la conception du module de repérage des accusations du système d'information sur la justice (SIJ).
- La Direction a coordonné la conception de la démarche de planification stratégique des Services aux tribunaux.
- La Direction a participé à l'étude de l'intervention de l'avocat de service autochtone à Big Cove.

- Conducted Charge Approval Study and assisted Prosecutions in integrating charge approval forms into normal practice.
- Led the revision of the Department's Performance Indicators.
- Participated in F/P/T Youth Criminal Justice Reform Consultation.
- Assisted in co-ordination of department's Protection of Personal Information initiative.
- Evaluation of Evans case management software.
- Continued the development of comprehensive performance indicators.
- Assisted Court Services in planning the development of a divisional strategic plan.
- Coordinated departmental responses and reviews to national statistical reports of the Canadian Centre for Justice Statistics including Legal Aid in Canada; Courts Resources, Expenditures and Personnel; and Prosecutions Resources, Expenditures and Personnel.
- Represented the Department on a number of federal / provincial/territorial committees and working groups, including the Family Law Committee; Coordinating Committee of Senior Officials (Juvenile Justice); Permanent Working Group on Legal Aid; Gender Equality in the Justice System; Best Practices in Justice; Integrated and Multidisciplinary Justice Committee; Diversity, Equality and Justice Committee; Criminal Justice Indicators Committee; Civil Justice National Data Requirements Committee; Research Sub-Committee on Child Support Guidelines; and the Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics.

Communications

- Carried out communications activities with staff and outside clients (media) to improve public knowledge of the Department and the services it provides.

- La Direction a dirigé une étude de l'approbation des accusations et a aidé les Poursuites publiques à intégrer les formules d'approbation des accusations à leurs méthodes courantes.
- La Direction a dirigé l'examen des indicateurs de rendement du Ministère.
- La Direction a participé à la consultation fédérale-provinciale-territoriale en vue de la réforme de la justice pénale pour les adolescents.
- La Direction a contribué à la coordination du projet ministériel sur la protection des renseignements personnels.
- La Direction a évalué le logiciel de gestion des cas Evans.
- La Direction a continué d'élaborer des indicateurs exhaustifs du rendement.
- La Direction a aidé les Services aux tribunaux à planifier l'élaboration d'un plan stratégique pour la division.
- La Division a coordonné les réponses et les examens ministériels en ce qui concerne les rapports statistiques nationaux du Centre canadien de la statistique juridique, notamment sur l'Aide juridique au Canada, les ressources, les dépenses et le personnel des tribunaux ainsi que les ressources, les dépenses et le personnel des Poursuites publiques.
- La Direction a représenté le Ministère au sein d'un certain nombre de comités et groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux, notamment le Comité sur le droit de la famille, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires (justice pour les adolescents), le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique, le Comité sur l'égalité des sexes dans l'appareil judiciaire, le Comité sur les meilleures pratiques dans la justice, le Comité sur la justice intégrée et multidisciplinaire, le Comité sur la diversité, l'égalité et la justice, le Comité sur les Indicateurs de la justice pénale, le Comité sur les besoins nationaux de données en matière de justice civile, le Sous-comité de la recherche au sujet des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants et le Comité des agents de liaison avec le Centre canadien de la statistique juridique.

Communications

- L'unité a entrepris un certain nombre d'activités, avec l'aide du personnel et des clients (médias), dans le but de mieux renseigner la population sur le Ministère et les services qu'il offre.

Appendices

Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 1998-99:

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General
Auctioneers Licence

Bulk Sales
Business Corporations

Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Companies
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corporations
Corrupt Practices Inquiries
Cost of Credit Disclosure
Court Reporters
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments
Foreign Resident Corporations
Frustrated Contracts

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et procureur général en 1998-1999 :

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Âge de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et les déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cautionnements
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
Compagnies
Compagnies d'assurance spéciale*
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Corporations
Corporations commerciales
Corporations étrangères résidantes
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions
Diffamation
Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills *
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury

Landlord and Tenant
Law Reform
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Limited Partnership
Loan and Trust Companies

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Partnership
Partnerships and Business Names Registration
Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Personal Information *
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses
Enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Exécution réciproque des ordonnances d'entretien
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiduciaires
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Liquidation des compagnies
Location de locaux d'habitation
Lois portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Petites créances
Prescription
Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the...
Recording of Evidence by Sound Recording Machine
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Security Frauds Prevention
Small Claims
Special Corporate Continuance *
Special Insurance Companies *
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass
Trustees

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Winding-up
Woodsmen's Lien

* Subject to proclamation

Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureur général
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Prorogation spéciale des corporations*
Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des renseignements personnels*
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer la...
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation

Saisie-arrêt
Services à la famille (Partie VII)
Servitudes
Sociétés en commandite
Sociétés en nom collectif
Sténographes judiciaires
Subpœnæ interprovinciaux
Suppression de la terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Testaments internationaux*
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises
Ventes en bloc

* doit faire l'objet d'une promulgation.

II. Performance Indicators

Indicator 1:

The litigants have their disputes resolved within six months of filing a claim.

Target:

The number of Small Claims' cases which have been disposed of by the Court as compared to the number of small claims filed as of March 1999.

		Rule 75	
1997-98	1997-98	1998-99	1998-99
(Est)	(Actual)	(Est)	(Actual)
70%	62%	70%	73%

*A new Small Claims Court has been established as of January 1, 1999.

Indicator 2:

The amount paid in support on behalf of spouses and children.

Target:

To maintain at 80% provincially the total amount paid as a proportion of amount owed in support.

1997-98	1997-98	1998-99	1998-99
(Est)	(Actual)	(Est)	(Actual)
80%	84%	80%	81%

Indicator 3:

The number of provincial corporations that are in compliance with their annual return, annual return fee and late filling obligations under the Business Corporations Act.

Target:

To increase the percentage of provincial corporations that are in compliance with their annual return obligations under the Business Corporations Act.

Year	Target
1995-1996	35.9% (April 1st, 96)
1996-1997	35.0%
1997-1998	60.0%
1998-1999	83.0%

II. Mesure de rendement

Premier indicateur :

Le litige des plaideurs est réglé dans les six mois suivant le dépôt de la réclamation.

Objectif :

Le nombre de dossiers de petites créances entendus par le tribunal par rapport au nombre de petites créances introduites en mars 1999.

		Règle 75	
1997-1998	1997-1998	1998-1999	1998-1999
(est.)	(réel)	(est.)	(réel)
70%	62%	70%	73%

*La nouvelle Cour des petites créances a vu le jour le 1er janvier 1999.

Deuxième indicateur :

Le montant de soutien versé au bénéfice des conjoints et des enfants.

Objectif :

À l'échelle provinciale, verser 80 p. 100 des pensions exigibles.

1997-1998	1997-1998	1998-1999	1998-1999
(est.)	(réel)	(est.)	(réel)
80%	84%	80%	81%

Troisième indicateur :

Le nombre de corporations provinciales qui se conforment aux exigences applicables en matière de déclarations annuelles, de droits annuels et de pénalités de retard en vertu de la Loi sur les corporations commerciales.

Objectif :

Accroître le pourcentage des corporations provinciales qui s'acquittent de leurs obligations en matière de déclarations annuelles en vertu de la Loi sur les corporations commerciales.

Données de base	Objectif
1995-1996	35.9% (1er avril 1996)
1996-1997	35.0%
1997-1998	60.0%
1998-1999	83.0%

The Department initiated in May 1997 a forfeiture process against corporations that were not in compliance with their annual return obligations. More than 5,000 additional annual returns were filed during this fiscal year as corporations brought themselves up-to-date with past deficiencies. The initiative was completed by January 1999.

En mai 1997, le Ministère a mis en œuvre un mécanisme de déchéance à l'égard des corporations qui ne s'étaient pas acquitté de leurs obligations à l'égard des déclarations annuelles. Plus de 5 000 déclarations annuelles additionnelles ont été déposées pendant l'année financière, au fur et à mesure que les corporations remédiaient à leur défaut. Ce projet a été mené à terme en janvier 1999.

III. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues for the year ended 31 March 1999 /
Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	$ Value / Valeur $
Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	23 555 212
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	96
Foreign Exchange / Opérations de change	46
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**142**
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees / Caisses populaires et coopératives - Droits de constitution	325
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licences / *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* - permis	11 600
Security Frauds Prevention Act / *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs*	1 873 467
Auctioneer Licences / Licences d'encanteurs	7 200
Collection Agencies Act - Licenses / *Loi sur les agences de recouvrement* - licences	34 572
Commissioner of Oaths - Fees / Commissaires aux serments - Droits	22 650
Corporations - Annual Filing Fees / Sociétés - Droits de dépôt annuels	1 803 289
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / *Loi sur la divulgation du coût du crédit* - droits	83 875
Direct Sellers Act - Licenses / *Loi sur le démarchage* - permis	27 460
Real Estate Agents and Salesmen - Licences / Agents et vendeurs immobiliers - licences	80 250
Insurance Agents - Licences - Life / Agents d'assurance-vie - licences	111 837
Insurance Agents - Licences - Other than Life / Autres agents d'assurance - Licences	197 028
Corporations - Letters Patent / Sociétés - Lettres patentes	1 209 853
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôt annuels	131 230
Credit Unions - Assessment / Caisses populaires - évaluations	299 842
Total Licences and Permits / Total des licences et permis	**5 894 478**
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Certified Copies of Documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	70 935
Insurance Companies - *Insurance Act* Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	695 355
Divorce Court - Fees / Cour des divorces - frais	198 967
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	669 206
Court Reporters - Fees / Sténographes judiciaires - frais	148 027
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	369 421
Appeal Court - Fees / Cour d'Appel - frais	23 701
Court of Queen's Bench - Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de dépôt	1 077 463
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**3 253 075**

Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Provincial Court - Fines - Criminal Code /	
Cour provinciale - Amendes - Code criminel	894 475
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes /	
Cour provinciale - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	138 688
Judicial District Offices - Fines / Bureaux de district judiciaire - amendes	6 230
Contravention Act - Fines / Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	1 721
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	8 172
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	5 355
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	**1 054 641**
Miscellaneous / Recettes diverses	
Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	424
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	84
Domestic Legal Aid / Aide juridique - droit de la famille	250 000
NSF Cheque Charges / Frais pour chèques sans provisions	2 425
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	19 149
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**272 082**
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	14 831
Legal Aid / Aide juridique	1 327 410
Official Languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	4 250
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	5 283
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles - Canada	**1 351 774**
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**35 381 404**
Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	478 907
Total Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	**478 907**
Total Departmental Revenue / Recettes totales du Ministère	**35 860 311**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 1999 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales $	Administrative Services / Services administratifs $	Attorney General / Procureur général $	Court Services / Services aux tribunaux $	Justice Services / Services à la justice $
Personnel Services / Frais du personnel					
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	19 250 505	1 784 794	6 616 196	8 849 380	2 000 135
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	1 026 230	139 275	139 900	567 406	179 649
Employer's Contribution / Contributions de l'employeur	707 474	77 436	224 251	314 255	91 532
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	147 638	7 662	97 282	34 569	8 125
Workers' Compensation Board Payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	4 305	–	3 657	648	–
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**21 136 152**	**2 009 167**	**7 081 286**	**9 766 258**	**2 279 441**
Other Services / Autres Services					
Advertising / Publicité	21 786	4 140	6 844	1 128	9 674
Fees & Commissions / Droits et commissions	450 722	–	146 964	304 093	(335)
Freight, Express / Fret, messageries	10 070	2 707	2 362	4 394	607
Insurance & Bonding / Assurance et cautionnement	–	–	–	–	–
Laundry Service / Services de blanchissage	1 327	–	–	1 319	8
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	10 794	10 679	–	–	115
Other Services / Autres services	77 097	21 747	17 908	31 618	5 824
Building Services / Services aux Immeubles	1 072	122	379	295	276
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	54 249	–	725	53 464	60
Inspection Service / Services d'inspection	43 642	602	18 831	22 786	1 423
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	8 835	–	8 087	–	748
Postage / Frais de poste	257 157	10 972	58 690	142 870	44 625
Data Processing / Services informatiques	506 210	274 449	19 485	191 546	20 730
Professional Services / Services professionnels	2 344 126	575 520	276 675	1 459 551	32 380
Other Worker Services / Autres ressources humaines	470	–	470	–	–
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	316 697	6 358	263 649	24 986	21 704
Rentals / Locations	140 298	43 215	22 870	60 691	13 522
Repair Services / Services de réparation	29 634	2 239	4 047	19 746	3 602
Telephones & Fax / Téléphones et télécopieurs	404 833	46 564	97 238	215 651	45 380
Travel Expenses / Frais de déplacement	753 275	79 791	229 333	403 760	40 391
Total Other Services / Total des autres services	**5 432 294**	**1 079 105**	**1 174 557**	**2 937 898**	**240 734**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 1999 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales $	Administrative Services / Services administratifs $	Attorney General / Procureur général $	Court Services / Services aux tribunaux $	Justice Services / Services à la justice $
Materials and Supplies / Matériel et fournitures					
Subscriptions / Abonnements	338 000	9 181	161 913	158 443	8 463
Clothing / Vêtements	4 197	1 574	2 241	382	–
Educational Materials / Matériel pédagogique	50	–	–	–	50
Food / Nourriture	1 426	1 389	–	37	–
Cleaning & Other / Nettoyage et autres	304	–	152	152	–
Other Supplies / Autres fournitures	(4 315)	811	(9 412)	2 247	2 039
Stationery & Office Supplies / Papeterie et fournitures de bureau	291 418	20 491	84 106	162 858	23 963
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	14 688	1 694	3 706	8 231	1 056
Structural Supplies / Matériaux de construction	510	–	510	–	–
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**646 278**	**35 140**	**243 216**	**332 350**	**35 571**
Property and Equipment / Biens et matériel					
Buildings / Bâtiments	–	–	–	–	–
Office Furniture / Meubles de bureau	272 192	31 956	101 197	97 458	41 581
Data Processing Equipment / Matériel informatique	767 008	670 785	42 677	41 901	11 645
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	–	–	–	–	–
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**1 039 200**	**702 741**	**143 874**	**139 359**	**53 226**
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions					
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	2 220 125	20 125	2 200 000	–	–
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total Contributions et subventions	**2 220 125**	**20 125**	**2 200 000**	**–**	**–**
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais					
Interest / Intérêts	4 584	–	554	2 580	1 450
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	**4 584**	**–**	**554**	**2 580**	**1 450**
Contracts and Projects / Contrats et projets					
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	(408 475)	–	(408 475)	–	–
Total Contracts and Projects / Total Contrats et projets	**(408 475)**	**–**	**(408 475)**	**–**	**–**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**30 070 158**	**3 846 278**	**10 435 012**	**13 178 445**	**2 610 422**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 1999 /
Provenance des dépenses au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

Description of Items /	Special Purpose Fund / Fonds à but spéciaux $
Personal Services / Frais de personnel	
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	224 599
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	39 749
Employer's Contribution / Contributions de l'employeur	9 887
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	263
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**274 498**
Other Services / Autres Services	
Other Services / Autres services	3 713
Professional Services / Services professionnels	48 219
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	6 528
Rentals / Locations	37 051
Travel Expenses / Frais de déplacement	30 621
Total Other Services / Total des autres services	**126 132**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures	
Other Supplies / Autres fournitures	130
Stationery & Office Supplies / Papeterie et fournitures de bureau	85
Total Material and Supplies / Total du matériel et fournitures	**215**
Property and Equipment / Biens et matériel	
Date Processing Equipment / Matériel informatique	4 748
	4 748
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**405 593**

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1998-1999 / Explications des écarts pour l'exercice 1998-1999

Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditure / Dépenses ordinaires, à but spécial et agence à opération spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial $	Appropriation Transfers / Transfert de crédits $	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées $	Actual Expended / Dépenses réelles $	Variance (Over) Under / Écart (Déficit) Excédent $
Administration / Administration	2 454 200	1 033 900	3 488 100	3 846 278	(358 178)
Attorney General / Procureur général	10 499 200	121 600	10 620 800	10 435 012	185 788
Court Services / Services aux tribunaux	11 979 700	734 400	12 714 100	13 178 445	(464 345)
Justice Services / Services à la justice	2 675 400	59 400	2 734 800	2 610 422	124 378
Total	**27 608 500**	**1 949 300**	**29 557 800**	**30 070 157**	**(512 357)**
Special Purpose Fund / Fond à but spécial					
Family Support & Enforcement Fund / Fonds d'application des ordonnances de soutien familial	499 400	–	499 400	405 593	98 807
Total	**499 400**	**–**	**499 400**	**405 593**	**98 807**

Variances for Program over/under ($100,000): / Écarts déficit/excédent (100 000 $) :

Administration: the over-expenditure is attributed to the design, development and replacement of the existing Charge Tracking System. The funds, given prior approval by Board of Managament, were spent mainly for Professional Services and Equipment.

Administration : Les dépenses excédentaires sont imputables à la conception, à l'élaboration et au remplacement du système actuel de repérage des accusations. Les fonds, qui ont été préalablement approuvés par le Conseil de gestion, ont surtout servi à payer des services professionnels et du matériel.

Attorney General: There was a savings of $185,788 mainly due to positions not filled for the entire year, and a savings in printing and other operational costs.

Procureur général : L'économie de 185 788 $ est surtout attribuable au fait que des postes n'ont pas été comblés au cours de l'année et que la Division a épargné aux chapitres de l'impression et des autres coûts d'exploitation.

Court Services: The over-expenditure of $464,345 was mainly due to an additional resources required for Legal and Professional Services for the Judicial Compensation Review, the Aboriginal Review, and Family Support Services program.

Services aux tribunaux : Les dépenses excédentaires de 464 345 $ sont surtout imputables aux ressources supplémentaires en matière de services juridiques et professionnels consacrés à l'examen de la rémunération des juges, à l'examen de la situation des Autochtones et au programme des ordonnances de soutien familial.

IV. Explanation of Variance Fiscal Year 1998-1999 / Explications des écarts pour l'exercice 1998-1999

Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenue / Recettes au compte ordinaire, à but spécial et organisme de service spécial

Account / Compte	Original Budget / Budget initial $	Actual Revenue / Recettes réelles $	Variance (Over) Under / Écart (Déficit) Excédent $
Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire			
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance (a). The competitiveness of the market has resulted in lower premium for risks paid by the consumer. (b). Payments made by users were reduced in certain classes of insurance, the premium paid for Accident and Sickness was reduced by $8,000,000. (c). The property casualty premium were reduced by $2,000,000. / a) La concurrence a provoqué la baisse des primes payées par les consommateurs; b) Les paiements versés par les utilisateurs ont été réduits pour certaines catégories d'assurances; les primes d'assurance accident et maladie ont diminué de 8 000 000 $; c) Les primes d'assurance de biens ont diminué de 2 000 000 $	25 600 000	23 555 212	2 044 788
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protestion contre les fraudes en matière de valeurs As a result of a stable market, the volume of applications by sales people and security issuers have continued to increase. / En raison de la stabilité du marché, le nombre de demandes de vendeurs et d'émetteurs de valeurs mobilières a continué à augmenter.	1 600 000	1 873 467	(273 467)
Corporate - Annual Filing Fees / Droits de déclaration annuelle des corporations The increase is due to the completion of the forfeiture process against corporations in default of the annual filing fee. / L'augmentation est attribuable à l'achèvement du mécanisme de déchéance à l'égard des corporations qui ont fait défaut de payer les droits annuels.	1 596 000	1 803 288	(207 288)
Corporations - Letters Patent / Lettres patentes des corporations Increase in the number of new companies incorporating and revivals due to the forfeiture initiative of the Branch. / L'augmentation du nombre des nouvelles compagnies constituées et remises en vigueur est attribuable au mécanisme de déchéance de la direction.	1 100 000	1 209 853	(109 853)
Insurance Companies - *Insurance Act* Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurance* $307,394 Assessment costs did not get setup for 1997/98, resulting in additional revenue being shown in the current year. / Des coûts d'évaluation de 307 394 $ n'ont pas été inclus en 1997-1998 et ont entraîné des recettes additionnelles pendant l'année en cours.	400 000	695 355	(295 355)
Court of Queen's Bench - Filing Fees / Droits de dépôt à la Cour du Banc de la Reine Increase in revenue is due to introduction of new Small Claims Court fees and an increase in the court filing fee. / L'augmentation des recettes est attribuable à l'imposition de nouveaux droits à la Cour des petites créances et à la hausse des droits de dépôt.	900 000	1 077 463	(177 463)
Provincial Court Fines - *Criminal Code* / Amendes en vertu du *Code criminel* - Cour provinciale The difference is due to an increase in the number of defendants choosing the fine options versus paying a fine, and more time being served. / L'écart est attribuable à l'augmentation du nombre d'accusés qui choisissent l'option-amende ou l'emprisonnement, au lieu de payer l'amende.	1 225 000	894 475	330 525

V. Official languages complaint report

During the 1997-98 fiscal year, the Office of Official Languages received four complaints pertaining to the department and all of them were substantiated. Here is a description of the complaints and the corrective measures put in place to resolve them.

The first complainant alleged that a sign in a Campbellton office of the Department of Justice was in English only. The department changed the sign for a bilingual one.

Another complainant alleged that services in French were not provided while calling at a Fredericton office. The Department advised employees to answer the telephone in both official languages and to ensure that calls are transferred to bilingual employees.

A third complainant who was looking for some information was told to call the Tracadie office. He was connected to a voice mail message in French only. The voice mail will now be in both official languages.

The fourth complainant went to court in the Moncton area and all the questions asked by the lawyer were in English only. In the future, the court staff will ensure that interpretation services are available.

V. Rapport des plaintes concernant les langues officielles

Au cours de l'année financière 1997-1998, le Bureau des langues officielles a reçu quatre plaintes au sujet du Ministère, toutes fondées. Voici une description des plaintes et des mesures correctives prises en conséquence.

Le premier plaignant prétendait qu'une affiche du bureau de Campbellton était rédigée en anglais seulement. Le Ministère l'a remplacée par une affiche bilingue.

Un autre plaignant alléguait qu'aucun service en français n'était disponible lorsqu'on appelait un bureau de Fredericton. Le Ministère a averti les employés qu'ils doivent répondre au téléphone dans les deux langues officielles et transmettre les appels à des employés bilingues.

Le troisième plaignant était à la recherche de renseignements; on lui a dit d'appeler le bureau de Tracadie. Il a obtenu une boîte vocale qui contenait un message en français seulement. La messagerie vocale se fera dorénavant dans les deux langues officielles.

Le quatrième plaignant s'est présenté devant le tribunal dans la région de Moncton, et toutes les questions posées par l'avocat étaient en anglais seulement. À l'avenir, le personnel des tribunaux s'assurera que des services d'interprétation sont offerts.